

FCP (Fonds Commun de Placement)
de droit français

FIA relevant de la
Directive 2011/61/UE

OFI INVEST ACTIONS CROISSANCE

Rapport annuel au 31 décembre 2024

Commercialisateur : **OFI INVEST AM - ABEILLE VIE**

Société de Gestion : **OFI INVEST AM**

Dépositaire et Conservateur : **SOCIETE GENERALE**

Gestion administrative et comptable : **SOCIETE GENERALE**

Commissaire aux comptes : **PricewaterhouseCoopers Audit**



Ofi invest Asset Management

Siège social : 22 Rue Vernier - 75017 Paris

Société Anonyme à Conseil d'Administration

au capital de 71 957 490 € - RCS Paris 384 940 342

ofi invest
Asset Management

CARACTÉRISTIQUES DE L'OPC

Dénomination

Ofi Invest Actions Croissance.

Forme juridique

Fonds d'Investissement à Vocation Générale (FIVG) de droit français, créé sous la forme d'un Fonds Commun de Placement (ci-après le « FCP » ou le « Fonds »).

Régime fiscal

Le régime décrit ci-dessous ne reprend que les principaux points de la fiscalité française applicable aux OPC. En cas de doute, le porteur est invité à étudier sa situation fiscale avec un conseiller. Un OPC, en raison de sa neutralité fiscale, n'est pas soumis à l'impôt sur les sociétés. La fiscalité est appréhendée au niveau du porteur de parts. Le régime fiscal applicable aux sommes distribuées par l'OPC ou aux plus et moins-values latentes ou réalisées par l'OPC dépend des dispositions fiscales applicables à la situation particulière de l'investisseur, de sa résidence fiscale et/ou de la juridiction d'investissement de l'OPC. Certains revenus distribués par l'OPC à des non-résidents en France sont susceptibles de supporter dans cet Etat une retenue à la source. Le régime fiscal peut être différent lorsque l'OPC est souscrit dans le cadre d'un contrat donnant droit à des avantages particuliers (contrat d'assurance, DSK, PEA...) et le porteur est alors invité à se référer aux spécificités fiscales de ce contrat.

Synthèse de l'offre de gestion

Code ISIN	Affectation des sommes distribuables		Devise de libellé	Montant initial de la part	Souscripteurs concernés	Montant minimum pour la première souscription	Montant minimum pour les souscriptions ultérieures
	Revenu net	Plus-values nettes réalisées					
FR0007025846	Capitalisation	Capitalisation	Euro	15,24 euros	Tous souscripteurs, plus particulièrement destiné à servir de support à des contrats d'assurance-vie.	Pas de minimum	Pas de minimum

Objectif de gestion

Le FCP a pour objectif d'optimiser, sur la durée de placement recommandée supérieure à 5 ans, la performance de la partie à risque de contrats d'assurance-vie libellés en unités de compte relevant de l'option dite « DSK » en investissant majoritairement sur des valeurs de petites capitalisations cotées ou non cotées et sur des sociétés ou fonds spécialisés sur le capital-risque ou l'innovation en se comparant à l'indice de référence composite : 70% Euro Stoxx + 30% JPM EMU All Maturities.

Indicateur de référence

L'indicateur de référence du FCP est l'indice composite suivant :

- 70% EURO STOXX® : cet indice actions est composé des principales capitalisations de la zone Euro, libellé en euro, présentes dans l'indice STOXX® Europe 600. Il est calculé quotidiennement et publié par STOXX Limited (cours de clôture, dividendes réinvestis) ;
- 30% JPM EMU All Maturities : cet indice obligataire est composé des emprunts gouvernementaux de la zone Euro, libellé en euro, de toutes maturités. Il est calculé quotidiennement et publié par JP Morgan (cours de clôture, coupons réinvestis).

Le FCP est géré activement. La composition du FCP peut s'écarter matériellement de la répartition de l'indicateur.

Stratégie d'investissement

Stratégie utilisée :

La stratégie de gestion est discrétionnaire quant à la sélection des valeurs.

Le FCP étant éligible à la réglementation dite « DSK », il sera exposé entre 50% et 100% de son actif net aux actions des pays de l'Union Européenne répondant à cette réglementation.

Le FCP comprendra une poche représentant 5% au moins de l'actif net dans laquelle le portefeuille sera investi en titres conformes à la réglementation dite « DSK » : actions cotées de petites capitalisations (inférieures à 150 millions d'euros, sauf valeurs du Nouveau Marché entrées en portefeuille avant la disparition de celui-ci), actions de sociétés non cotées, actions ou parts de sociétés de capital-risque cotées ou non, actions de sociétés financières d'innovation, détenues directement ou, dans la limite de 10% de l'actif au maximum, par le biais de parts de Fonds Communs de Placement à Risques, de Fonds Communs de Placement pour l'Innovation ou de Fonds d'Investissement de Proximité.

Au-delà de ce minimum de 50% imposé par la réglementation dite « DSK », le FCP pourra également être exposé à tout marché réglementé français ou étranger en actions et en autres titres donnant accès directement ou indirectement au capital et aux droits de vote de société.

Par ailleurs, le portefeuille pourra également être exposé entre 0% et 50% de son actif net aux titres de créances et instruments du marché monétaire.

Le portefeuille sera structuré en fonction du processus de gestion suivant :

- Analyse macro-économique définissant les grandes thématiques boursières et les orientations sectorielles et géographiques ;
- En fonction des anticipations du gestionnaire, des scénarios macro-économiques qu'il privilégie et de son appréciation des marchés, le gestionnaire surpondérera ou sous-pondérera chacun des secteurs économiques ou rubriques qui composent les indices de marché inclus dans l'indicateur de référence ;
- Pour chacune des poches ainsi définies, les valeurs seront sélectionnées en fonction de leur potentiel de valorisation, des perspectives de croissance de la société émettrice, de la qualité de son management, et de sa communication financière ainsi que de la négociabilité du titre sur le marché.

L'exposition du portefeuille pourra également être réalisée ou ajustée au moyen d'instruments dérivés ou intégrant des dérivés.

Le portefeuille pourra également investir dans des parts ou actions d'OPC dans la limite de 10% de l'actif net.

Les titres seront libellés entre 50% et 100% en des devises de l'Union européenne, et entre 0% et 50% en autre devises, dont des pays émergents. Le FCP sera exposé à un risque de change de 100% de l'actif net.

Le FCP ne fait pas la promotion de caractéristiques environnementales et/ou sociales et de gouvernance et n'a pas l'intention de se conformer au principe de précaution consistant à ne pas « causer de préjudice important » tel que défini par le Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (« Règlement SFDR »). Par conséquent, le Fonds est dit « Article 6 » au sens du Règlement SFDR.

Par ailleurs, les investissements sous-jacents à ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental tels que définis par le « Règlement Taxonomie » (Règlement (UE) 2020/852 sur l'établissement d'un cadre visant à favoriser les investissements durables et modifiant le règlement SFDR).

Les actifs hors dérivés intégrés :

Actions et titres donnant accès au capital :

Le FCP étant éligible à la réglementation dite « DSK », il sera investi :

- Entre 50% et 100% de l'actif net d'actions des pays de l'Union Européenne répondant à cette réglementation.
- Et à l'intérieur de ce quota, une poche de 5% de l'actif net au moins investie en titres conformes à la réglementation dite « DSK » : actions cotées de petites capitalisations (inférieures à 150 millions d'euros, sauf valeurs du Nouveau Marché entrées en portefeuille avant la disparition de celui-ci), actions de sociétés non cotées, actions ou parts de sociétés de capital-risque cotées ou non, actions de sociétés financières d'innovation, détenues directement ou, dans la limite de 10% de l'actif au maximum, par le biais de parts de Fonds Communs de Placement à Risques, de Fonds Communs de Placement pour l'Innovation ou de Fonds d'Investissement de Proximité.

Au-delà de ce minimum, le FCP pourra investir sur tout marché réglementé français ou étranger en actions et autres titres donnant accès directement ou indirectement au capital et aux droits de vote de sociétés.

Le niveau d'utilisation généralement recherché, correspondant à l'utilisation habituelle envisagée par le gérant d'actions, est de 70% de l'actif net.

Il est rappelé qu'une allocation cible constitue un objectif, et non un ratio impératif, qui peut ne pas être respecté en raison de conjonctures particulières laissant penser aux gérants qu'une classe d'actif peut ne pas présenter l'investissement optimal à un moment donné.

Les titres détenus pourront concerner tous les secteurs économiques.

Titres de créance et instruments du marché monétaire :

Le portefeuille pourra investir entre 0% et 50% de titres de créance et instruments du marché monétaire.

Le niveau d'utilisation généralement recherché, correspondant à l'utilisation habituelle envisagée par le gérant de titres de créances et instruments du marché monétaire est de 30% de l'actif net.

La sensibilité du FCP sera comprise entre 0 et +8.

La typologie des titres de créance et du marché monétaire utilisés sera notamment la suivante :

- Obligations à taux fixe
- Obligations à taux variable
- Obligations indexées sur l'inflation
- Obligations callables
- Obligations puttables
- Obligations souveraines
- Obligations high yield
- Titres de créance négociables
- EMTN non structurés
- Titres participatifs
- Titres subordonnés
- Bons du trésor

Les émetteurs sélectionnés relèveront des pays de l'Union Européenne ou d'autres zones géographiques dont des pays émergents. Ils appartiendront indifféremment au secteur public ou au secteur privé et relèveront de toutes notations. Le FCP pourra investir dans la limite de 50% de son actif net dans des titres de créance spéculatifs (high yield) (notation inférieure à BBB- référence Standard & Poor's ou équivalent).

Il est précisé que chaque émetteur sélectionné fait l'objet d'une analyse par la société de gestion, analyse qui peut diverger de celle de l'agence de notation. Pour la détermination de la notation de l'émission, la société de gestion peut se fonder à la fois sur ses propres analyses du risque de crédit et sur les notations des agences de notation, sans s'appuyer mécaniquement ni exclusivement sur ces dernières.

En cas de dégradation de la notation, les titres pourront être cédés sans que cela soit une obligation, ces cessions étant le cas échéant effectuées immédiatement ou dans un délai permettant la réalisation de ces opérations dans l'intérêt des porteurs et dans les meilleures conditions possibles en fonction des opportunités de marché.

Actions et parts d'OPC :

Le portefeuille pourra être investi dans la limite de 10% de l'actif net en parts ou actions d'OPC selon les indications suivantes :

	Investissement autorisé au niveau de l'OPC
OPCVM de droit français ou étranger	10%
FIA de droit français*	10%
FIA européens ou fonds d'investissement étrangers*	10%
Fonds d'investissement étrangers**	10%

* répondant aux conditions de l'article R. 214-13 du Code monétaire et financier.

** ne répondant pas aux conditions de l'article R. 214-13 du Code monétaire et financier.

Le FCP pourra détenir des OPC gérés par la société de gestion ou des sociétés de gestion liées.

Le FCP pourra également détenir les OPC suivants : Fonds Commun de Placement à Risques, de Fonds Commun de Placement pour l'Innovation ou de Fonds d'Investissement de Proximité pour répondre à l'orientation de gestion DSK.

Les instruments dérivés :

Dans le but de réaliser l'objectif de gestion, le FCP est susceptible d'utiliser des instruments dérivés dans les conditions définies ci-après :

Nature des marchés d'intervention :

- Réglementés
- Organisés
- De gré à gré

Risques sur lesquels le gérant désire intervenir :

- Action
- Taux
- Change
- Crédit

Nature des interventions, l'ensemble des opérations devant être limitées à la réalisation de l'objectif de gestion :

- Couverture
- Exposition
- Arbitrage

Nature des instruments utilisés :

- Futures
- Options
- Swaps
- Change à terme
- Dérivés de crédit

Stratégie d'utilisation des dérivés pour atteindre l'objectif de gestion :

- Couverture générale du portefeuille, de certains risques, titres...
- Reconstitution d'une exposition synthétique à des actifs, à des risques
- Augmentation de l'exposition au marché
- Autre stratégie

Les instruments intégrant des dérivés :

Le FCP pourra détenir les instruments intégrant des dérivés suivants :

Risques sur lesquels le gérant désire intervenir :

- Action
- Taux
- Change
- Crédit

Nature des interventions :

- Couverture
- Exposition
- Arbitrage

Nature des instruments utilisés :

- Obligations convertibles
- Obligations échangeables
- Obligations avec bons de souscription
- Obligations remboursables en actions
- Obligations contingentes convertibles
- Credit Link Notes
- EMTN Structurés
- Droits et warrants
- Obligations callables
- Obligations puttables

Stratégie d'utilisation des dérivés intégrés pour atteindre l'objectif de gestion :

De manière générale, le recours aux instruments intégrant des dérivés permet :

- D'exposer le portefeuille au marché des actions et des devises ;
- D'exposer le portefeuille au marché des taux, notamment aux fins d'ajuster la sensibilité du portefeuille, dans le respect des limites précisées par ailleurs ;
- Ainsi que de couvrir le portefeuille des risques sur les actions, les taux ou les devises, ou d'intervenir rapidement, notamment en cas de mouvements de flux importants liés aux souscriptions rachats et/ou à d'éventuelles fluctuations subites des marchés.

Les dépôts :

Le FCP ne fera pas de dépôts mais pourra détenir des liquidités dans la limite de 10% de l'actif net pour les besoins liés à la gestion des flux de trésorerie.

Les emprunts d'espèces :

Le FCP pourra avoir recours à des emprunts d'espèces (emprunts et découverts bancaires) dans la limite de 10% de l'actif net. Ces emprunts seront effectués dans le but d'optimiser la gestion de trésorerie et de gérer les modalités de paiement différé des mouvements d'actif et de passif.

Les acquisitions et cessions temporaires de titres :

Nature des opérations utilisées :

- Prises et mises en pension par référence au Code monétaire et financier
- Prêts et emprunts de titres par référence au Code monétaire et financier

Nature des interventions :

- Gestion de la trésorerie
- Optimisation des revenus du FCP
- Autre nature

Ces opérations pourront porter sur l'ensemble des titres financiers éligibles au Fonds.

Ces opérations sont traitées avec de grandes contreparties françaises ou internationales, telles que des établissements de crédit ou des banques dont la notation minimale pourrait aller jusqu'à BBB- (notation Standard & Poor's, Moody's, Fitch ou notation de la société de gestion), sélectionnées par la société de gestion conformément à sa politique de sélection et d'évaluation des contreparties disponible sur le site internet : www.ofi-invest-am.com.

Le traitement des opérations d'acquisitions et de cessions temporaires de titres tient compte des facteurs suivants : les taux obtenus, le risque de contrepartie et de garantie. Même si toutes les activités de financement de titres sont entièrement garantis, il reste toujours un risque de crédit lié à la contrepartie. Ofi Invest Asset management veille donc à ce que toutes ces activités soient menées selon les critères approuvés par ses clients afin de minimiser ces risques : la durée du prêt, la vitesse d'exécution, la probabilité de règlement.

Des informations complémentaires sur la rémunération de ces opérations figurent à la rubrique du prospectus « Frais et commissions ».

Les risques spécifiques associés aux opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres sont décrits dans la rubrique « Profil de risque ».

Niveaux d'utilisation envisagés et autorisés :

	Prises en pension	Mises en pension	Prêts de titres	Emprunts de titres
Proportion maximale d'actifs sous gestion	10%	100%	Néant	Néant
Proportion attendue d'actifs sous gestion	1%	10%	Néant	Néant

Effet de levier maximum :

Le niveau d'exposition consolidé du FCP, calculé selon la méthode de l'engagement intégrant l'exposition par l'intermédiaire de titres vifs, de parts ou d'actions d'OPC et d'instruments dérivés pourra représenter jusqu'à 300 % de l'actif net (levier brut) et jusqu'à 200% de l'actif net (levier net).

Contreparties utilisées :

Ces opérations sont traitées avec de grandes contreparties françaises ou internationales, telles que des établissements de crédit ou des banques sélectionnées par la société de gestion conformément à sa politique de sélection et d'évaluation des contreparties disponible sur le site internet : www.ofi-invest-am.com. Il est rappelé que, lorsque le FCP à des opérations d'acquisitions et de cessions temporaires de titres (CTT), il convient de se référer aux dispositions particulières de sélection des contreparties concernant ces instruments (voir les dispositions relatives aux contreparties sélectionnées dans la partie « Les acquisitions et cessions temporaires de titres »).

Il est précisé que ces contreparties n'ont aucun pouvoir de décision discrétionnaire sur la composition ou la gestion du portefeuille d'investissement du FCP, sur l'actif sous-jacent des instruments financiers dérivés et/ou sur la composition de l'indice dans le cadre de swaps sur indice. De même, l'approbation des contreparties ne sera pas requise pour une quelconque transaction relative au portefeuille d'investissement du FCP.

Du fait de ces opérations réalisées avec ces contreparties, le FCP supporte le risque de leur défaillance (insolvabilité, faillite...). Dans une telle situation, la valeur liquidative du FCP peut baisser (voir définition de ce risque dans la partie « Profil de risque » ci-dessous).

Ces opérations font l'objet d'échanges de garanties financières en espèces.

Garanties financières :

Dans le cadre de ces opérations, du FCP peut recevoir / verser des garanties financières en espèces (appelé collatéral). Le niveau requis de ces garanties est de 100%.

Le collatéral espèces reçu peut être réinvesti, dans les conditions fixées par la réglementation, en dépôts ou en OPC Monétaire court terme à valeur liquidative variable.

Les garanties reçues par le FCP seront conservées par le dépositaire.

Profil de risque

Votre argent sera investi dans des instruments financiers sélectionnés par la société de gestion. Ces instruments connaîtront les évolutions et les aléas des marchés financiers.

Au travers des investissements du FCP, les risques pour le porteur sont les suivants :

Risques principaux :Risque de gestion discrétionnaire :

Le style de gestion discrétionnaire repose sur l'anticipation de l'évolution des différents marchés. Il existe un risque que le FCP ne soit pas investi à tout moment sur les valeurs et les marchés les plus performants.

Risque de perte en capital :

Le FCP ne bénéficie d'aucune garantie ni protection. Il se peut donc que le capital initialement investi ne soit pas intégralement restitué ou que la performance du FCP diverge de l'indicateur de référence.

Risque actions :

Si les actions ou les indices auxquels le portefeuille du FCP est exposé baissent, la valeur liquidative baissera. En raison des mouvements rapides et irréguliers des marchés actions, à la hausse comme à la baisse, le FCP pourra réaliser une performance éloignée de la performance moyenne qui pourrait être constatée sur une période plus longue. L'attention des investisseurs est attirée sur le fait que le FCP investira sur des valeurs de petites capitalisations cotées. Le cours ou l'évaluation de ces titres peut donner lieu à des écarts importants à la hausse comme à la baisse et leur cession peut requérir des délais.

Risque de taux :

En cas de hausse des taux, la valeur des investissements en instruments obligataires ou titres de créance baissera ainsi que la valeur liquidative. Ce risque est mesuré par la sensibilité qui traduit la répercussion qu'une variation de 1% des taux d'intérêt peut avoir sur la valeur liquidative du FCP. A titre d'exemple, pour un FCP ayant une sensibilité de +2, une hausse de 1% des taux d'intérêt entraînera une baisse de 2% de la valeur liquidative du FCP.

Risque lié aux pays émergents :

Le FCP peut investir en titres sur les marchés des pays émergents. Les investisseurs potentiels sont avisés que l'investissement dans ces pays peut amplifier les risques de marché et de crédit. Les mouvements de marché à la hausse comme à la baisse peuvent être plus forts et plus rapides sur ces marchés que sur les grandes places internationales. En outre, l'investissement dans ces marchés implique un risque de restrictions imposées aux investissements étrangers, un risque de contrepartie ainsi qu'un risque de manque de liquidité de certaines lignes du FCP. Les conditions de fonctionnement et de surveillance de ces marchés peuvent s'écarter des standards prévalant sur les grandes places internationales. La situation politique et économique de ces pays peut affecter la valeur des investissements.

Risque de change :

Etant donné que le FCP peut investir dans des titres libellés dans des devises autres que l'euro, le porteur pourra être exposé à une baisse de la valeur liquidative en cas de variation des taux de change.

Risque de crédit :

La valeur liquidative du FCP baissera si celui-ci détient directement ou par le biais d'un OPC détenu une obligation ou un titre de créance d'un émetteur dont la qualité de signature vient à se dégrader ou dont l'émetteur viendrait à ne plus pouvoir payer les coupons ou rembourser le capital.

Risque juridique lié à l'utilisation d'opérations de financement sur titres :

Le FCP peut être exposé à des difficultés de négociation ou une impossibilité momentanée de négociation de certains titres dans lesquels le FCP investit ou de ceux reçus en garantie, en cas de défaillance d'une contrepartie d'opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres.

Risque lié à l'investissement dans des titres subordonnés :

Il est rappelé qu'une dette est dite subordonnée lorsque son remboursement dépend du remboursement initial des autres créanciers (créanciers privilégiés, créanciers chirographaires). Ainsi, le créancier subordonné sera remboursé après les créanciers ordinaires, mais avant les actionnaires. Le taux d'intérêt de ce type de dette sera supérieur à celui des autres créances. En cas de déclenchement d'une ou plusieurs clause(s) prévue(s) dans la documentation d'émission desdits titres de créance subordonnés et plus généralement en cas d'évènement de crédit affectant l'émetteur concerné, il existe un risque de baisse de la valeur liquidative du FCP. L'utilisation des obligations subordonnées expose notamment le Fonds aux risques d'annulation ou de report de coupon (à la discrétion unique de l'émetteur), d'incertitude sur la date de remboursement.

Risque lié à l'utilisation des titres spéculatifs (haut rendement) :

Le FCP peut détenir des titres spéculatifs (High Yield). Ces titres évalués « spéculatifs » selon l'analyse de l'équipe de gestion ou des agences de notation présentent un risque accru de défaillance, et sont susceptibles de subir des variations de valorisation plus marquées et/ou plus fréquentes, pouvant entraîner une baisse de la valeur liquidative.

Risque lié à l'investissement en obligations convertibles :

L'attention des investisseurs est attirée sur l'utilisation d'obligations convertibles, instruments introduisant une exposition sur la volatilité des actions, de ce fait, la valeur liquidative du FCP pourra baisser en cas de hausse des taux d'intérêts, de détérioration du profil de risque de l'émetteur, de baisse des marchés actions ou de baisse de la valorisation des options de conversion.

Risque lié aux produits dérivés :

Dans la mesure où le fonds peut investir sur des instruments dérivés et intégrant des dérivés, la valeur liquidative du fonds peut donc être amenée à baisser de manière plus importante que les marchés sur lesquels le fonds est exposé.

Risque de contrepartie :

Le porteur est exposé à la défaillance d'une contrepartie ou à son incapacité à faire face à ses obligations contractuelles dans le cadre d'une opération de gré à gré, ce qui pourrait entraîner une baisse de la valeur liquidative.

Risques en matière de durabilité :

Le FCP est exposé à des risques en matière de durabilité. En cas de survenance d'un événement ou d'une situation dans le domaine environnemental, social ou de gouvernance, celui-ci pourrait avoir une incidence négative importante, réelle ou potentielle, sur la valeur de l'investissement.

Bien que la Société de gestion prenne en compte des critères ESG de façon générale dans les processus d'investissement, ceux-ci restent non-contraignants et n'ont pas pour objectif de réduire le risque en matière de durabilité.

Risques accessoires :

Risque de liquidité :

Le FCP est susceptible d'investir en partie sur des titres peu liquides du fait du marché sur lequel ils peuvent être négociés ou du fait de conditions particulières de cession. Ainsi la valeur de ces titres peut donner lieu à des écarts importants à la hausse comme à la baisse. Notamment en cas de rachat important de parts du FCP, le gérant pourrait se trouver contraint de céder ces actifs aux conditions du moment, ce qui pourrait entraîner une baisse de la valeur liquidative.

Garantie ou protection

Le FCP ne fait l'objet d'aucune garantie ou protection.

Durée de placement recommandée

Supérieure à cinq (5) ans.

CHANGEMENT(S) INTERVENU(S) AU COURS DE L'EXERCICE

Néant.

CHANGEMENT(S) À VENIR

Néant.

AUTRES INFORMATIONS

Les documents d'information (prospectus, rapport annuel, rapport semestriel, composition de l'actif) sont disponibles gratuitement dans un délai de huit jours ouvrés sur simple demande écrite du porteur auprès de :

Ofi Invest Asset Management

Service juridique

Siège social : 22, rue Vernier - 75017 Paris (France)

Courriel : ld-juridique.produits.am@ofi-invest.com



Ces documents sont également disponibles sur le site : <https://www.ofi-invest-am.com>

RAPPORT D'ACTIVITÉ

Contexte économique et financier

Date des données chiffrées : 31 décembre 2024, sauf si mentionné.

En 2024, les politiques monétaires ont connu des changements majeurs, avec une suprématie économique des États-Unis. La croissance américaine, soutenue par la consommation privée et les secteurs de la technologie et de l'IA, a contrasté avec celle de l'Europe. Malgré de nombreuses incertitudes politiques et géopolitiques, la croissance mondiale et les marchés financiers sont restés stables. L'inflation, qui avait diminué de moitié en 2023, a baissé plus progressivement en 2024 en raison de la rigidité de l'inflation des services. Cette désinflation a permis à la Réserve fédérale américaine et à la Banque Centrale Européenne d'assouplir leur politique monétaire, avec des taux directeurs à 4,5% aux États-Unis et à 3% dans la zone euro en fin d'année.

Après une année 2023 marquée par une reprise économique, les bourses mondiales ont continué de progresser en 2024, surtout aux États-Unis et en Chine. Cependant, le marché français a été pénalisé par l'instabilité politique. Le marché européen du crédit a bien performé, offrant des rendements attractifs malgré des taux longs en hausse en fin d'année. Le marché monétaire a surpassé les obligations souveraines.

L'environnement économique :

Pour la quatrième année consécutive, la croissance mondiale a dépassé 3%, mais avec des disparités importantes entre les régions. Les États-Unis ont été un moteur clé grâce à une consommation vigoureuse, tandis que la zone Euro a connu une reprise modérée avec des disparités sectorielles et nationales.

Aux Etats-Unis, la demande domestique a été soutenue par la hausse des revenus réels et des dépenses de consommation. Les entreprises américaines gardent des fondamentaux solides et ont surmonté la hausse des taux grâce à des liquidités abondantes. Quant au chômage, il est resté bas (4,2% en novembre), sans surchauffe du marché du travail. Au total, la croissance économique a été plus robuste que prévu, atteignant environ 2,8% en 2024.

De l'autre côté de l'Atlantique, la consommation privée a été moins dynamique, malgré un marché du travail solide et une hausse des salaires. A noter que le taux d'épargne est resté élevé, freinant la consommation. La croissance de la zone euro devrait être environ de 0,7% sur l'année 2024, soutenue par principalement par le secteur des services. La crise industrielle, notamment en Allemagne, a pesé sur la croissance. L'Espagne et les pays périphériques ont contribué positivement à la croissance de la zone euro.

En 2024, l'inflation¹ a diminué pour atteindre environ 3% aux États-Unis et dans la zone euro. Cette baisse a permis à la Réserve fédérale américaine (Fed) et à la Banque Centrale Européenne (BCE) de réduire leurs taux directeurs de 100 points de base, les amenant à 4,5% aux États-Unis et à 3,0% dans la zone euro. La normalisation des bilans a également progressé, avec une réduction notable des actifs détenus par les deux banques centrales.

D'autres grandes banques centrales ont également baissé leurs taux, sauf la Banque du Japon (BoJ), qui a augmenté son taux directeur à 0,25% en 2024.

Les élections européennes ont vu une montée des partis d'extrême droite, comme prévu par les sondages. En France, les résultats ont conduit Emmanuel Macron à dissoudre l'Assemblée nationale et à convoquer des élections législatives anticipées en juin, entraînant une instabilité politique et un dérapage budgétaire en 2024. En Allemagne, la rupture de la coalition d'Olaf Scholz a conduit à des élections anticipées prévues pour février prochain. Aux États-Unis, les résultats des élections ont été clairs et bien accueillis par les marchés, grâce aux baisses d'impôts annoncées et à un cadre favorable aux affaires. Il faudra attendre 2025 pour voir si le président américain mettra en œuvre son programme.

¹ L'inflation est une augmentation générale et continue des prix des biens et services dans une économie sur une période donnée.

* Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Les données sont en date du 31 décembre 2024.

Taux d'intérêt :

En 2024, les actions des Banques Centrales ont donné le « La » des marchés de taux. Les baisses de taux directeurs étaient attendues dès le début de l'année, mais ont été retardées. La BCE a commencé à baisser ses taux en juin, suivie par la Fed en septembre. Les taux courts ont été peu impactés et sont restés stables, tandis que les taux longs ont augmenté. Le taux à 2 ans américain est resté autour de 4,24%, et le taux à 2 ans allemand a légèrement diminué à 2,10% (-30bps). Le taux à 10 ans américain a augmenté à 4,57% (+70 bps) et le taux à 10 ans allemand à 2,36% (+34 bps).

Les obligations souveraines (obligations d'Etat) en zone euro ont donc eu une performance de 1,78% (pour l'indice JPM GBI EMU), inférieure aux fonds monétaires qui ont atteint presque 4%, un record depuis 2008. En parallèle, dans un contexte politique particulièrement dégradé en France depuis la dissolution de l'Assemblée nationale et les élections législatives en juin dernier, l'écart des taux 10 ans entre l'Allemagne et la France s'est écarté d'environ 30 points de base pour terminer l'année au-dessus de 80 points de base. L'écart de taux entre les États-Unis et l'Allemagne s'est également creusé pour passer de 190 points de base début 2024 à 220 points de base en fin d'année.

Crédit :

Les obligations du secteur privé ont offert de meilleurs rendements : environ 5% pour les obligations de bonne qualité et 9% pour le crédit spéculatif à haut rendement. Le marché du crédit étant sensible au taux et aux marges de crédit (spreads), ce sont donc bien les spreads qui ont soutenu la classe d'actifs. Les émissions primaires ont atteint des records avec 588 milliards d'euros émis sur l'« Investment Grade » et 155 milliards d'euros sur le « High Yield »², selon OIS et Bloomberg (émissions financières et corporate). Les flux vers les fonds obligataires européens ont même triplé par rapport à 2023, permettant au passage aux entreprises de se refinancer.

Actions :

En 2024, les prévisions économiques ont été déjouées. Le ralentissement économique américain ne s'est pas concrétisé, l'inflation sous-jacente³ est restée persistante, surtout aux États-Unis, et les tensions géopolitiques ont été constantes. Malgré cela, la volatilité⁴ des marchés actions n'a pas augmenté, et de nombreux indices ont atteint des records historiques.

Les valeurs américaines ont représenté plus de 75% des grands indices internationaux, grâce à une croissance économique dynamique et auto-entretenu. Les investissements internationaux se sont concentrés sur les marchés américains, perçus comme un îlot de prospérité résiliente. L'innovation technologique, dominée par les entreprises américaines, a également prospéré, avec huit entreprises dépassant les 1.000 milliards de dollars de capitalisation boursière, toutes liées à l'Intelligence Artificielle. Un écosystème entier, incluant les infrastructures de centres de données et la génération électrique, en a bénéficié. Sur cette période, les marchés américains ont atteint une valorisation record, à près de 23 fois les résultats estimés de 2025, avec des secteurs variés comme l'industrie et les services financiers contribuant à cette croissance.

Le marché japonais a également bien performé, avec le Nikkei⁵ dépassant son record de 1989, soutenu par la consommation des ménages et une inflation proche de 2%. Les marchés émergents ont connu une bonne année, notamment grâce au rebond des valeurs chinoises soutenues par les mesures de Pékin.

² On oppose les obligations spéculatives à haut rendement (High Yield) aux obligations de qualité (Investment Grade). Les obligations spéculatives à haut rendement sont des obligations d'entreprises émises par des sociétés ayant reçu d'une agence de notation une note de crédit inférieure ou égale à BB+. Elles sont considérées comme ayant un risque de crédit supérieur aux obligations « Investment Grade ».

* Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Les données sont en date du 31 décembre 2024.

³ L'inflation sous-jacente, également appelée inflation de base, est une mesure de l'évolution des prix qui exclut les éléments les plus volatils, tels que les produits alimentaires et l'énergie.

⁴ La volatilité est une mesure statistique de la dispersion des rendements d'un actif financier ou d'un marché. Elle indique à quel point les prix d'un actif peuvent fluctuer autour de leur moyenne sur une période donnée.

⁵ Indice boursier le plus suivi au Japon. Il est composé des 225 plus grandes entreprises japonaises cotées à la Bourse de Tokyo.

La France et l'Allemagne, les deux moteurs économiques européens, ont connu des difficultés. La France a souffert d'une instabilité politique, entraînant une prime de risque sur son marché domestique, et le CAC 40 a terminé l'année en baisse de plus de 10% par rapport à son record de mai 2024. L'Allemagne, dépendante de l'économie chinoise, n'a pas vu la reprise manufacturière attendue, mais son marché a fini sur une note plus positive grâce à l'espoir de la fin des hostilités en Ukraine, d'une relance chinoise et d'un nouveau gouvernement plus dépensier.

Politique de gestion

La politique d'allocation :

Sur l'exercice l'allocation d'actifs a été en ligne avec celle du benchmark du Fonds.

Poche action :

Cette année, la poche action a réussi à naviguer à travers cet environnement de marché compliqué et a surperformé son indice de référence. L'attribution de performance repose aussi bien sur l'allocation sectorielle que sur la sélection de valeurs. Effectivement, bien que la poche ait souffert de sa sous-pondération aux services financiers, elle a bénéficié sur l'année de sa sous-pondération sur le secteur automobile ainsi que sur le secteur des produits alimentaires. Côté sélection de valeurs, les absences de SIEMENS ENERGY, ARGEX et UCB ont coûté à la poche, mais ont été compensées par les surpondérations sur UNICREDIT, PRYSMIAN et l'absence de BAYER.

Poche taux :

La poche taux surperforme son indice de référence de 0,06% sur l'année. Cette surperformance provient essentiellement de la gestion active de la sensibilité aux taux d'intérêt en débutant l'année sous-sensible/neutre aux taux permettant ainsi de protéger la poche de la hausse des taux survenue au premier semestre de l'année (sur fond d'économie résiliente et d'inflation persistante aux Etats-Unis). A mesure que les taux augmentaient, de la sensibilité a été ajoutée sur les taux courts permettant à la poche de profiter à la fois de la baisse des taux ainsi que de la pentification des courbes déclenché par l'assouplissement monétaire de la Banque Centrale Européenne durant l'été. Cette pentification générale des courbes aura d'ailleurs été le deuxième contributeur à la performance de la poche.

La poche a cependant souffert de sa sous-sensibilité aux taux italiens, des taux qui se sont resserrés de manière continue par rapport à l'Allemagne. La poche a également subi la hausse des taux survenue au dernier trimestre de l'année avec l'élection de Trump, un marché qui juge que la Fed a potentiellement baissé trop rapidement son taux directeur et la crise politique française qui a vu sa prime de risque augmenter considérablement durant l'été.

Performances

Entre le 29 décembre 2023 et le 31 décembre 2024, la performance du Fonds a été de 3,62% contre 7,04% pour l'indice de référence composite (70% EURO STOXX® + 30% JPM EMU All Maturities).

Ptf Libellé	Code ISIN	Date de début	Date de fin	Net Ptf Return	Benchmark Return	VL de début	VL de fin
OFI INVEST ACTIONS CROISSANCE PART C	FR0007025846	29/12/2023	31/12/2024	3,62%	7,04%	37,87 €	39,24 €

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Elles ne sont pas constantes dans le temps.

Principaux mouvements intervenus dans le portefeuille au cours de l'exercice

NOM_FONDS	CATEGORIE	ISIN	TITRE	MOUVEMENTS	
				ACQUISITIONS	CESSIONS
OFI INVEST ACTIONS CROISSANCE	OBLIGATIONS	DE000BU22023	REPUBLIC OF GERMANY 2.2% 15/02/2034	174 583,34	66 310,00
OFI INVEST ACTIONS CROISSANCE	OBLIGATIONS	DE0001102390	FEDERAL REPUBLIC OF GERMANY 0.5% 15/02/2026	103 767,78	104 189,61
OFI INVEST ACTIONS CROISSANCE	OBLIGATIONS	DE0001102473	FEDERAL REPUBLIC OF GERMANY 0% 15/08/2029	83 900,54	81 917,96
OFI INVEST ACTIONS CROISSANCE	OBLIGATIONS	FR0013313582	FRANCE 1.25% 25/05/2034	82 137,58	42 464,40
OFI INVEST ACTIONS CROISSANCE	OBLIGATIONS	IT0005415416	ITALIAN REPUBLIC 0.65% 15/05/2026		81 106,67
OFI INVEST ACTIONS CROISSANCE	OBLIGATIONS	DE0001102515	FEDERAL REPUBLIC OF GERMANY 0% 15/05/2035	44 829,24	73 897,15
OFI INVEST ACTIONS CROISSANCE	OBLIGATIONS	DE0001102606	BUNDESREPUB DEUTSCHLAND 1.70% 15/08/2032	66 623,30	71 504,36
OFI INVEST ACTIONS CROISSANCE	OPC	FR001400KPZ3	OFI INVEST ESG LIQUIDITÉS I	63 073,75	63 316,21
OFI INVEST ACTIONS CROISSANCE	OBLIGATIONS	DE0001102424	FEDERAL REPUBLIC OF GERMANY 0.5% 15/08/2027	57 144,60	
OFI INVEST ACTIONS CROISSANCE	OBLIGATIONS	SK4000017380	SLOVAK REPUBLIC 0.125% 17/06/2027	54 416,40	55 780,20

INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

Politique de vote

La politique menée par la société de gestion en matière d'exercice des droits de vote qui est disponible à l'adresse suivante : <https://www.ofi-invest-am.com/fr/politiques-et-documents> fait l'objet d'un rapport lui-même disponible à l'adresse suivante : <https://www.ofi-invest-am.com/fr/politiques-et-documents>

Critères ESG

La société de gestion met à la disposition de l'investisseur les informations sur les modalités de prise en compte, dans sa politique d'investissement, des critères relatifs au respect d'objectifs environnementaux, sociaux et de qualité de gouvernance (ESG) sur son site Internet à l'adresse suivante : https://www.ofi-invest-am.com/pdf/principes-et-politiques/politique-engagement_actionnarial-et-de-vote.pdf. Le rapport d'engagement est lui-même disponible à l'adresse suivante : <https://www.ofi-invest-am.com/pdf/documents-ex-ofi-am/rapport-engagement.pdf>

Procédure de choix des intermédiaires

La société de gestion a recours au service d'Ofi Invest Intermediation Services et, à ce titre, utilise la liste des intermédiaires qu'elle a elle-même sélectionnée en application de sa propre politique de sélection et d'exécution. Ce prestataire assure la réception transmission des ordres, suivie ou non d'exécution, aux intermédiaires de marchés. L'expertise de ce prestataire permet de séparer la sélection des instruments financiers (qui reste de la responsabilité de la société de gestion) de leur négociation tout en assurant la meilleure exécution des ordres.

Une évaluation multicritères est réalisée périodiquement par les équipes de gestion. Elle prend en considération, selon les cas, plusieurs ou tous les critères suivants :

- Le suivi de la volumétrie des opérations par intermédiaires de marchés ;
- L'analyse du risque de contrepartie et son évolution (une distinction est faite entre les intermédiaires « courtiers » et les « contreparties ») ;
- La nature de l'instrument financier, le prix d'exécution, le cas échéant le coût total, la rapidité d'exécution, la taille de l'ordre ;
- Les remontées des incidents opérationnels relevés par les gérants ou le middle-office.

Au terme de cette évaluation, le Groupe Ofi Invest peut réduire les volumes d'ordres confiés à un intermédiaire de marché ou le retirer temporairement ou définitivement de sa liste de prestataires autorisées. Cette évaluation pourra prendre appui sur un rapport d'analyse fourni par un prestataire indépendant.

L'objectif recherché est d'utiliser dans la mesure du possible les meilleurs prestataires dans chaque spécialité (exécution d'ordres et aide à la décision d'investissement/désinvestissement).

Frais d'intermédiation

Conformément à l'article 321-122 du Règlement Général de l'AMF, le compte rendu relatif aux frais d'intermédiation est disponible sur le site Internet à l'adresse suivante : <https://www.ofi-invest-am.com/fr/politiques-et-documents>

Méthode choisie par la société de gestion pour mesurer le risque global de l'OPC

La méthode de calcul du risque global du FCP sur les instruments financiers à terme est celle du calcul de l'engagement telle que définie par le Règlement général de l'AMF.

Informations relatives à la transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation des instruments financiers – Règlement SFTR

Sur l'exercice clos au 31 décembre 2024, Ofi Invest Actions Croissance n'a réalisé ni opération de financement sur titres, ni contrat d'échange sur rendement global.

Informations relatives au FIA

Actifs non liquides et gestion de la liquidité :

L'actif du Fonds n'est pas investi sur des actifs considérés comme illiquides.

La société de gestion met en œuvre régulièrement des stress tests de liquidité, dans des conditions normales et exceptionnelles de liquidité, qui lui permettent d'évaluer le risque de liquidité des fonds. Le risque de liquidité est évalué par rapport à l'actif des fonds (scénarii de réduction de liquidité des actifs en portefeuille) et à leur passif (simulation de demandes de rachat de parts en fonction de la typologie de porteurs).

Profil de risque actuel :

Le risque du Fonds se situe en date du **31 décembre 2024** au niveau [4] de l'indicateur synthétique. Il n'est pas certain que la catégorie de risque et de rendement affichée demeure inchangée, le classement de votre Fonds étant dès lors susceptible d'évoluer dans le temps.

Au travers des investissements du FCP, les risques pour le porteur sont les suivants :

Risques principaux :

Risque de gestion discrétionnaire :

Le style de gestion discrétionnaire repose sur l'anticipation de l'évolution des différents marchés. Il existe un risque que le FCP ne soit pas investi à tout moment sur les valeurs et les marchés les plus performants.

Risque de perte en capital :

Le FCP ne bénéficie d'aucune garantie ni protection. Il se peut donc que le capital initialement investi ne soit pas intégralement restitué ou que la performance du FCP diverge de l'indicateur de référence.

Risque actions :

Si les actions ou les indices auxquels le portefeuille du FCP est exposé baissent, la valeur liquidative baissera. En raison des mouvements rapides et irréguliers des marchés actions, à la hausse comme à la baisse, le FCP pourra réaliser une performance éloignée de la performance moyenne qui pourrait être constatée sur une période plus longue. L'attention des investisseurs est attirée sur le fait que le FCP investira sur des valeurs de petites capitalisations cotées. Le cours ou l'évaluation de ces titres peut donner lieu à des écarts importants à la hausse comme à la baisse et leur cession peut requérir des délais.

Risque de taux :

En cas de hausse des taux, la valeur des investissements en instruments obligataires ou titres de créance baissera ainsi que la valeur liquidative. Ce risque est mesuré par la sensibilité qui traduit la répercussion qu'une variation de 1% des taux d'intérêt peut avoir sur la valeur liquidative du FCP. A titre d'exemple, pour un FCP ayant une sensibilité de +2, une hausse de 1% des taux d'intérêt entraînera une baisse de 2% de la valeur liquidative du FCP.

Risque lié aux pays émergents :

Le FCP peut investir en titres sur les marchés des pays émergents. Les investisseurs potentiels sont avisés que l'investissement dans ces pays peut amplifier les risques de marché et de crédit. Les mouvements de marché à la hausse comme à la baisse peuvent être plus forts et plus rapides sur ces marchés que sur les grandes places internationales.

En outre, l'investissement dans ces marchés implique un risque de restrictions imposées aux investissements étrangers, un risque de contrepartie ainsi qu'un risque de manque de liquidité de certaines lignes du FCP. Les conditions de fonctionnement et de surveillance de ces marchés peuvent s'écarter des standards prévalant sur les grandes places internationales. La situation politique et économique de ces pays peut affecter la valeur des investissements.

Risque de change :

Etant donné que le FCP peut investir dans des titres libellés dans des devises autres que l'euro, le porteur pourra être exposé à une baisse de la valeur liquidative en cas de variation des taux de change.

Risque de crédit :

La valeur liquidative du FCP baissera si celui-ci détient directement ou par le biais d'un OPC détenu une obligation ou un titre de créance d'un émetteur dont la qualité de signature vient à se dégrader ou dont l'émetteur viendrait à ne plus pouvoir payer les coupons ou rembourser le capital.

Risque juridique lié à l'utilisation d'opérations de financement sur titres :

Le FCP peut être exposé à des difficultés de négociation ou une impossibilité momentanée de négociation de certains titres dans lesquels le FCP investit ou de ceux reçus en garantie, en cas de défaillance d'une contrepartie d'opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres.

Risque lié à l'investissement dans des titres subordonnés :

Il est rappelé qu'une dette est dite subordonnée lorsque son remboursement dépend du remboursement initial des autres créanciers (créanciers privilégiés, créanciers chirographaires). Ainsi, le créancier subordonné sera remboursé après les créanciers ordinaires, mais avant les actionnaires. Le taux d'intérêt de ce type de dette sera supérieur à celui des autres créances. En cas de déclenchement d'une ou plusieurs clause(s) prévue(s) dans la documentation d'émission desdits titres de créance subordonnés et plus généralement en cas d'évènement de crédit affectant l'émetteur concerné, il existe un risque de baisse de la valeur liquidative du FCP. L'utilisation des obligations subordonnées expose notamment le Fonds aux risques d'annulation ou de report de coupon (à la discrétion unique de l'émetteur), d'incertitude sur la date de remboursement.

Risque lié à l'utilisation des titres spéculatifs (haut rendement) :

Le FCP peut détenir des titres spéculatifs (High Yield). Ces titres évalués « spéculatifs » selon l'analyse de l'équipe de gestion ou des agences de notation présentent un risque accru de défaillance, et sont susceptibles de subir des variations de valorisation plus marquées et/ou plus fréquentes, pouvant entraîner une baisse de la valeur liquidative.

Risque lié à l'investissement en obligations convertibles :

L'attention des investisseurs est attirée sur l'utilisation d'obligations convertibles, instruments introduisant une exposition sur la volatilité des actions, de ce fait, la valeur liquidative du FCP pourra baisser en cas de hausse des taux d'intérêts, de détérioration du profil de risque de l'émetteur, de baisse des marchés actions ou de baisse de la valorisation des options de conversion.

Risque lié aux produits dérivés :

Dans la mesure où le fonds peut investir sur des instruments dérivés et intégrant des dérivés, la valeur liquidative du fonds peut donc être amenée à baisser de manière plus importante que les marchés sur lesquels le fonds est exposé.

Risque de contrepartie :

Le porteur est exposé à la défaillance d'une contrepartie ou à son incapacité à faire face à ses obligations contractuelles dans le cadre d'une opération de gré à gré, ce qui pourrait entraîner une baisse de la valeur liquidative.

Risques en matière de durabilité :

Le FCP est exposé à des risques en matière de durabilité. En cas de survenance d'un événement ou d'une situation dans le domaine environnemental, social ou de gouvernance, celui-ci pourrait avoir une incidence négative importante, réelle ou potentielle, sur la valeur de l'investissement.

Bien que la Société de gestion prenne en compte des critères ESG de façon générale dans les processus d'investissement, ceux-ci restent non-contraignants et n'ont pas pour objectif de réduire le risque en matière de durabilité.

Risques accessoires :

Risque de liquidité :

Le FCP est susceptible d'investir en partie sur des titres peu liquides du fait du marché sur lequel ils peuvent être négociés ou du fait de conditions particulières de cession. Ainsi la valeur de ces titres peut donner lieu à des écarts importants à la hausse comme à la baisse. Notamment en cas de rachat important de parts du FCP, le gérant pourrait se trouver contraint de céder ces actifs aux conditions du moment, ce qui pourrait entraîner une baisse de la valeur liquidative.

Levier du Fonds au 31 décembre 2024

Ci-dessous les leviers du Fonds calculés conformément à la réglementation européenne mentionnée à l'article 109 du règlement délégué UE n° 231/2013 :

- Méthode brute [103,07%]
- Méthode de l'engagement [104,40%]

Informations relatives aux rémunérations

Partie qualitative :

La politique de rémunération mise en œuvre repose sur les dispositions de la directive AIFMD et OPCVM 5 et intègre les spécificités de la directive MIFID 2 ainsi que du règlement SFDR en matière de rémunération.

Ces réglementations poursuivent plusieurs objectifs :

- Décourager la prise de risque excessive au niveau des OPC et des sociétés de gestion ;
- Aligner à la fois les intérêts des investisseurs, des gérants OPC et des sociétés de gestion ;
- Réduire les conflits d'intérêts potentiels entre commerciaux et investisseurs ;
- Intégrer les critères de durabilité.

La politique de rémunération conduite par le Groupe Ofi Invest participe à l'atteinte des objectifs que ce dernier s'est fixé en qualité de groupe d'investissement responsable au travers de son plan stratégique de long terme, dans l'intérêt de ses clients, de ses collaborateurs et de ses actionnaires.

Cette politique contribue activement à l'attraction de nouveaux talents, à la fidélisation et à la motivation de ses collaborateurs, ainsi qu'à la performance de l'entreprise sur la durée, tout en garantissant une gestion appropriée du risque.

Les sociétés concernées par cette politique de rémunération sont les suivantes : Ofi Invest Asset Management et Ofi Invest Lux

La rémunération globale se compose des éléments suivants : une rémunération fixe qui rémunère la capacité à tenir un poste de façon satisfaisante et le cas échéant une rémunération variable qui vise à reconnaître la performance collective et individuelle, dépendant d'objectifs définis en début d'année et fonction du contexte et des résultats de l'entreprise mais aussi des contributions et comportements individuels pour atteindre ceux-ci.

Pour plus d'informations, la politique de rémunération est disponible sur le site internet à l'adresse suivante : <https://www.ofi-invest-am.com/fr/politiques-et-documents>

Partie quantitative :

Montant des rémunérations versées par le gestionnaire à son personnel :

Sur l'exercice 2024, le montant total des rémunérations (incluant les rémunérations fixes et variables) versées par Ofi Invest Asset Management à l'ensemble de son personnel, soit 358 personnes (*) bénéficiaires (CDI/CDD/DG) au 31 décembre 2024 s'est élevé à 40 999 000 euros. Ce montant se décompose comme suit :

- Montant total des rémunérations fixes versées par Ofi Invest Asset Management sur l'exercice 2024 : 31 732 000 euros, soit 77% du total des rémunérations versées par le gestionnaire à l'ensemble de son personnel, l'ont été sous la forme de rémunération fixe ;
- Montant total des rémunérations variables versées par Ofi Invest Asset Management sur l'exercice 2024 : 9 267 000 euros (**), soit 23% du total des rémunérations versées par le gestionnaire à l'ensemble de son personnel, l'ont été sous cette forme. L'ensemble du personnel est éligible au dispositif de rémunération variable.

Par ailleurs, aucun « carried interest » n'a été versé pour l'exercice 2024.

Sur le total des rémunérations (fixes et variables) versées sur l'exercice 2024, 2 500 000 euros concernaient les « cadres dirigeants » (soit 7 personnes au 31 décembre 2024), 13 241 000 euros concernaient les « Gérants et Responsables de Gestion » dont les activités ont une incidence significative sur le profil de risques des fonds gérés (soit 74 personnes au 31 décembre 2024).

(* Effectif présent au 31 décembre 2024)

(** Bonus 2024 versé en février 2025)

Information relative à la Transparence de la promotion des caractéristiques environnementales ou sociales et des investissements durables dans les rapports périodiques pour les fonds catégorisés « Article 6 » au regard du Règlement SFDR

Ofi Invest Actions Croissance n'a promu aucun investissement durable au cours de l'exercice écoulé : ni objectif d'investissement durable, ni caractéristiques environnementales ou sociales ou de gouvernance. Sa stratégie de gestion est uniquement liée à sa performance financière.

Nous rappelons qu'Ofi Invest Actions Croissance ne fait pas la promotion de caractéristiques environnementales et/ou sociales et de gouvernance et n'a pas l'intention de se conformer au principe de précaution consistant à ne pas « causer de préjudice important » tel que défini par le Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (« Règlement SFDR »). Par ailleurs, la stratégie mise en œuvre dans ce FCP ne prend pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental tels que définis par le « Règlement Taxonomie » (Règlement (UE) 2020/852 sur l'établissement d'un cadre visant à favoriser les investissements durables et modifiant le règlement SFDR).



OFI INVEST ACTIONS CROISSANCE

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos le 31 décembre 2024**



**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos le 31 décembre 2024**

OFI INVEST ACTIONS CROISSANCE
FONDS D'INVESTISSEMENT A VOCATION GENERALE
Régé par le Code monétaire et financier

Société de gestion
OFI INVEST ASSET MANAGEMENT
22, rue Vernier
75017 PARIS

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels du fonds d'investissement à vocation générale OFI INVEST ACTIONS CROISSANCE relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du fonds d'investissement à vocation générale à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « *Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels* » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 30/12/2023 à la date d'émission de notre rapport.

*PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers, 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex
T: +33 (0) 1 56 57 58 59, F: +33 (0) 1 56 57 58 60, www.pwc.fr*

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre de Paris - Ile de France. Société de commissariat aux comptes membre de la compagnie régionale de Versailles. Société par Actions Simplifiée au capital de 2 510 460 €. Siège social : 63, rue de Villiers 92200 Neuilly-sur-Seine. RCS Nanterre 672 006 483. TVA n° FR 76 672 006 483. Siret 672 006 483 00362. Code APE 6920 Z. Bureaux : Bordeaux, Grenoble, Lille, Lyon, Marseille, Metz, Nantes, Nice, Paris, Poitiers, Rennes, Rouen, Strasbourg, Toulouse.



OFI INVEST ACTIONS CROISSANCE

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le changement de méthodes comptables exposé dans l'annexe aux comptes annuels.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance que les appréciations qui, selon notre jugement professionnel ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués ainsi que sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion.

*PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers, 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex
T: +33 (0) 1 56 57 58 59, F: +33 (0) 1 56 57 58 60, www.pwc.fr*

Responsabilités de la société de gestion relatives aux comptes annuels

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité du fonds à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le fonds ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été établis par la société de gestion.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Objectif et démarche d'audit

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion du fonds.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

*PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers, 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex
T: +33 (0) 1 56 57 58 59, F: +33 (0) 1 56 57 58 60, www.pwc.fr*

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la société de gestion, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du fonds à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

En application de la loi, nous vous signalons que nous n'avons pas été en mesure d'émettre le présent rapport dans les délais réglementaires compte tenu de la réception tardive de certains documents nécessaires à la finalisation de nos travaux.

Neuilly sur Seine, date de la signature électronique

Document authentifié par signature électronique
Le commissaire aux comptes
PricewaterhouseCoopers Audit
Raphaëlle Alezra-Cabessa

2025.05.14 17:13:56 +0200



Bilan Actif au 31 décembre 2024 en euros

	31/12/2024
Immobilisations corporelles nettes	-
Titres financiers	3 297 613,29
Actions et valeurs assimilées (A)	2 030 050,32
Négoziées sur un marché réglementé ou assimilé	2 030 050,32
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-
Obligations convertibles en actions (B)	-
Négoziées sur un marché réglementé ou assimilé	-
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-
Obligations et valeurs assimilées (C)	995 307,31
Négoziées sur un marché réglementé ou assimilé	995 307,31
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-
Titres de créances (D)	-
Négoziés sur un marché réglementé ou assimilé	-
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	-
Parts d'OPC et de fonds d'investissements (E)	270 919,36
OPCVM	-
FIA et équivalents d'autres Etats membres de l'Union Européenne	117 109,36
Autres OPC et fonds d'investissements	153 810,00
Dépôts (F)	-
Instruments financiers à terme (G)	1 336,30
Opérations temporaires sur titres (H)	-
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	-
Créances représentatives de titres donnés en garantie	-
Créances représentatives de titres financiers prêtés	-
Titres financiers empruntés	-
Titres financiers donnés en pension	-
Autres opérations temporaires	-
Prêts (I)	-
Autres actifs éligibles (J)	-
Sous-total actifs éligibles I = (A+B+C+D+E+F+G+H+I+J)	3 297 613,29
Créances et comptes d'ajustement actifs	65 836,34
Comptes financiers	38 879,58
Sous-total actifs autres que les actifs éligibles II (*)	104 715,92
Total Actif I+II	3 402 329,21

(*) Les autres actifs sont les actifs autres que les actifs éligibles tels que définis par le règlement ou les statuts de l'OPC à capital variable qui sont nécessaires à leur fonctionnement.

Bilan Passif au 31 décembre 2024 en euros

	31/12/2024
Capitaux propres :	
Capital	3 261 481,48
Report à nouveau sur revenu net	-
Report à nouveau des plus et moins-values latentes nettes	-
Report à nouveau des plus et moins-values réalisées nettes	-
Résultat net de l'exercice	118 066,67
Capitaux propres	3 379 548,15
Passifs de financement II (*)	-
Capitaux propres et passifs de financement (I+II)	3 379 548,15
Passifs éligibles :	
Instruments financiers (A)	-
Opérations de cession sur instruments financiers	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-
Instruments financiers à terme (B)	1 336,30
Emprunts (C)	-
Autres passifs éligibles (D)	-
Sous-total passifs éligibles III = A+B+C+D	1 336,30
Autres passifs :	
Dettes et comptes d'ajustement passifs	4 151,04
Concours bancaires	17 293,72
Sous-total autres passifs IV	21 444,76
Total Passifs : I+II+III+IV	3 402 329,21

(*) Cette rubrique est facultative, et ne concerne que les OFS. Les passifs de financement sont les passifs émis par l'OFS autres que les parts ou actions.

Compte de résultat au 31 décembre 2024 en euros

	31/12/2024
Revenus financiers nets	
Produits sur opérations financières	
Produits sur actions	66 233,87
Produits sur obligations	24 892,59
Produits sur titres de créances	-
Produits sur des parts d'OPC	-
Produits sur instruments financiers à terme	-
Produits sur opérations temporaires sur titres	-
Produits sur prêts et créances	-
Produits sur autres actifs et passifs éligibles	-
Autres produits financiers	2 586,75
Sous-total Produits sur opérations financières	93 713,21
Charges sur opérations financières	
Charges sur opérations financières	-
Charges sur instruments financiers à terme	-
Charges sur opérations temporaires sur titres	-
Charges sur emprunts	-
Charges sur autres actifs et passifs éligibles	-
Charges sur passifs de financement	-
Autres charges financières	-82,35
Sous-total Charges sur opérations financières	-82,35
Total Revenus financiers nets (A)	93 630,86
Autres produits :	-
Rétrocession des frais de gestion au bénéfice de l'OPC	-
Versements en garantie de capital ou de performance	-
Autres produits	-
Autres charges :	-65 904,84
Frais de gestion de la société de gestion	-65 904,84
Frais d'audit, d'études des fonds de capital investissement	-
Impôts et taxes	-
Autres charges	-
Sous-total Autres produits et Autres charges (B)	-65 904,84
Sous total Revenus nets avant compte de régularisation C = A+B	27 726,02
Régularisation des revenus nets de l'exercice (D)	-1 408,84
Sous-total Revenus nets I = C+D	26 317,18

Compte de résultat au 31 décembre 2024 en euros (suite)

	31/12/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations :	
Plus et moins-values réalisées	201 281,12
Frais de transactions externes et frais de cession	-14 430,09
Frais de recherche	-
Quote-part des plus-values réalisées restituées aux assureurs	-
Indemnités d'assurance perçues	-
Versements en garantie de capital ou de performance reçus	-
Sous total Plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations (E)	186 851,03
Régularisations des plus ou moins-values réalisées nettes (F)	-10 706,82
Plus ou moins-values réalisées nettes II = E+F	176 144,21
Plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisations :	
Variation des plus ou moins-values latentes yc les écarts de change sur les actifs éligibles	-83 953,72
Ecart de change sur les comptes financiers en devises	-220,54
Versements en garantie de capital ou de performance à recevoir	-
Quote-part des plus-values latentes à restituer aux assureurs	-
Sous total Plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisations (G)	-84 174,26
Régularisations des plus ou moins-values latentes nettes (H)	-220,46
Plus ou moins-values latentes nettes III = G+H	-84 394,72
Acomptes :	
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (J)	-
Acomptes sur plus ou moins-values réalisées nettes versés au titre de l'exercice (K)	-
Total Acomptes versés au titre de l'exercice IV = J+K	-
Impôt sur le résultat V	-
Résultat net I + II + III + IV + V	118 066,67

ANNEXE

RAPPEL DE LA STRATEGIE D'INVESTISSEMENT

Stratégie utilisée :

La stratégie de gestion est discrétionnaire quant à la sélection des valeurs.

Le FCP étant éligible à la réglementation dite « DSK », il sera exposé entre 50% et 100% de son actif net aux actions des pays de l'Union Européenne répondant à cette réglementation.

Le FCP comprendra une poche représentant 5% au moins de l'actif net dans laquelle le portefeuille sera investi en titres conformes à la réglementation dite « DSK » : actions cotées de petites capitalisations (inférieures à 150 millions d'euros, sauf valeurs du Nouveau Marché entrées en portefeuille avant la disparition de celui-ci), actions de sociétés non cotées, actions ou parts de sociétés de capital-risque cotées ou non, actions de sociétés financières d'innovation, détenues directement ou, dans la limite de 10% de l'actif au maximum, par le biais de parts de Fonds Communs de Placement à Risques, de Fonds Communs de Placement pour l'Innovation ou de Fonds d'Investissement de Proximité.

Au-delà de ce minimum de 50% imposé par la réglementation dite « DSK », le FCP pourra également être exposé à tout marché réglementé français ou étranger en actions et en autres titres donnant accès directement ou indirectement au capital et aux droits de vote de société.

Par ailleurs, le portefeuille pourra également être exposé entre 0% et 50% de son actif net aux titres de créances et instruments du marché monétaire.

Le portefeuille sera structuré en fonction du processus de gestion suivant :

- Analyse macro-économique définissant les grandes thématiques boursières et les orientations sectorielles et géographiques ;
- En fonction des anticipations du gestionnaire, des scénarios macro-économiques qu'il privilégie et de son appréciation des marchés, le gestionnaire surpondérera ou sous-pondérera chacun des secteurs économiques ou rubriques qui composent les indices de marché inclus dans l'indicateur de référence ;
- Pour chacune des poches ainsi définies, les valeurs seront sélectionnées en fonction de leur potentiel de valorisation, des perspectives de croissance de la société émettrice, de la qualité de son management, et de sa communication financière ainsi que de la négociabilité du titre sur le marché.

L'exposition du portefeuille pourra également être réalisée ou ajustée au moyen d'instruments dérivés ou intégrant des dérivés.

Le portefeuille pourra également investir dans des parts ou actions d'OPC dans la limite de 10% de l'actif net.

Les titres seront libellés entre 50% et 100% en des devises de l'Union européenne, et entre 0% et 50% en autre devises, dont des pays émergents. Le FCP sera exposé à un risque de change de 100% de l'actif net.

Le FCP ne fait pas la promotion de caractéristiques environnementales et/ou sociales et de gouvernance et n'a pas l'intention de se conformer au principe de précaution consistant à ne pas « causer de préjudice important » tel que défini par le Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (« Règlement SFDR »). Par conséquent, le Fonds est dit « Article 6 » au sens du Règlement SFDR.

Par ailleurs, les investissements sous-jacents à ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental tels que définis par le « Règlement Taxonomie » (Règlement (UE) 2020/852 sur l'établissement d'un cadre visant à favoriser les investissements durables et modifiant le règlement SFDR).

Tableau des éléments caractéristiques de l'OPC à capital variable au cours des cinq derniers exercices

	31/12/2024	29/12/2023	30/12/2022	31/12/2021	31/12/2020
Actif net					
en EUR	3 379 548,15	3 668 772,31	3 441 548,33	4 051 867,99	3 854 262,87
Nombre de titres					
Parts	86 110,0000	96 865,0000	103 217,0000	110 282,0000	123 710,0000
Valeur liquidative unitaire					
en EUR	39,24	37,87	33,34	36,74	31,15
Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris les acomptes)					
en EUR	-	-	-	-	-
Distribution unitaire sur revenu net (y compris les acomptes)					
en EUR	-	-	-	-	-
Crédit d'impôt unitaire transféré au porteur (personnes physiques)					
en EUR	-	-	-	-	-
Capitalisation unitaire					
en EUR	2,35	0,30	3,83	1,35	0,03

CHANGEMENTS DE METHODES COMPTABLES Y COMPRIS DE PRESENTATION EN RAPPORT AVEC L'APPLICATION DU NOUVEAU REGLEMENT COMPTABLE RELATIF AUX COMPTES ANNUELS DES ORGANISMES DE PLACEMENT COLLECTIF A CAPITAL VARIABLE (REGLEMENT ANC 2020- 07 MODIFIE)

Les comptes annuels sont présentés pour la première fois sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2020-07 modifié.

Ce nouveau règlement impose des changements de méthodes comptables dont des modifications de présentation des comptes annuels. La comparabilité avec les comptes de l'exercice précédent ne peut donc être réalisée.

Ainsi, conformément au 2ème alinéa de l'article 3 du Règlement ANC 2020-07 modifié, les états financiers ne présentent pas les données de l'exercice précédent. Les états financiers N-1 sont par contre intégrés dans l'annexe.

Les changements de présentation portent essentiellement sur ;

- La structure du bilan qui est désormais présentée par types d'actifs et de passifs éligibles, incluant les prêts et les emprunts ;
- la structure du compte de résultat qui est profondément modifiée ; le compte de résultat incluant notamment : les écarts de change sur comptes financiers , les plus ou moins-values latentes, les plus et moins-values réalisées et les frais de transactions ;
- La suppression du tableau de hors-bilan (une partie des informations sur les éléments de ce tableau figurent dorénavant dans les annexes) ;
- La suppression de l'option de comptabilisation des frais inclus au prix de revient (sans effet rétroactif pour les fonds appliquant anciennement la méthode des frais inclus) ;
- La distinction des obligations convertibles des autres obligations, ainsi que leurs enregistrements comptables respectifs ;
- Une nouvelle classification des fonds cibles détenus en portefeuille selon le modèle : OPCVM / FIA / Autres ;
- La comptabilisation des engagements sur change à terme qui n'est plus faite au niveau du bilan mais au niveau du hors-bilan, avec une information sur les changes à terme couvrant une part spécifique ;
- L'ajout d'informations relatives aux expositions directes et indirectes sur les différents marchés ;
- La présentation de l'inventaire qui distingue désormais les actifs et passifs éligibles et les instruments financiers à terme ;
- L'adoption d'un modèle de présentation unique pour tous les types d'OPC ;
- La suppression de l'agrégation des comptes pour les OPC à compartiments.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

L'OPC s'est conformé aux règles comptables prescrites par le règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2020-07 modifié, relatif au plan comptable des OPC à capital variable.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent (sous réserve des changements décrits ci-avant) :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre

Les règles d'évaluation sont fixées, sous sa responsabilité, par la Société de Gestion.

La devise de la comptabilité du fonds est l'euro.

La valeur liquidative est calculée chaque jour de bourse à Paris à l'exception des jours fériés légaux.

Les comptes relatifs au portefeuille-titres sont tenus par référence au coût historique : les entrées (achats ou souscriptions) et les sorties (ventes ou remboursements) sont comptabilisées sur la base du prix d'acquisition, frais exclus.

Toute sortie génère une plus-value ou une moins-value de cession ou de remboursement et éventuellement une prime de remboursement.

Les coupons courus sur TCN sont pris au jour de la date de la valeur liquidative.

L'OPC valorise son portefeuille-titres à la valeur actuelle, valeur résultant de la valeur de marché ou à défaut d'existence de marché, de méthodes financières. La différence valeur d'entrée – valeur actuelle génère une plus ou moins-value qui sera enregistrée en « différence d'estimation du portefeuille ».

Description des méthodes de valorisation des postes du bilan et des opérations à terme ferme et conditionnelles

Instruments financiers

Instruments financiers cotés

Les instruments financiers cotés sont évalués au cours de clôture du jour ou au dernier cours connu lors de la récupération des cours en début de matinée le jour ouvré suivant (source : valorisation sur la base d'une hiérarchie de contributeurs donnée par la SGP).

Toutefois, les instruments cotant sur des marchés en continu sont évalués au cours de compensation du jour (source : chambre de compensation)

Les positions ouvertes sur marchés à terme sont évaluées sur la base des cours de compensation du jour.

Toutefois, les instruments qui ne font pas l'objet d'échanges réguliers et/ou pour des volumes significatifs pourront être évalués sur base de la moyenne des contributions (cours demandés) recueillies auprès des sources d'information spécifiées ci-dessus..

OPC et fonds d'investissement non cotés

Sur base de la dernière valeur liquidative fournie par les bases de données financières citées ci-dessus ou, à défaut, par tout moyen. Cependant, pour la valorisation des OPC dont la valorisation dépend de la Société de Gestion, la valeur liquidative retenue sera celle du jour de valorisation..

Titres de créance négociables

Les TCN sont évalués aux taux du marché à l'heure de publication des taux du marché interbancaire. La valorisation des TCN s'effectue via l'outil de notre fournisseur de données qui recense au quotidien les valorisations au prix de marché des TCN. Les prix sont issus des différents brokers/banques acteurs de ce marché. Ainsi, les courbes de marché des émetteurs contribués sont récupérées par la Société de Gestion qui calcule un prix de marché quotidien. Pour les émetteurs privés non listés, des courbes de références quotidiennes par rating sont calculées également à partir de cet outil. Les taux sont éventuellement corrigés d'une marge calculée en fonction des caractéristiques de l'émetteur du titre.

Les instruments financiers non négociés sur un marché réglementé sont évalués selon les règles suivantes :

Ces instruments sont évalués à leur valeur probable de négociation déterminée à partir d'éléments tels que : valeur d'expertise, transactions significatives, rentabilité, actif net, taux de marché et caractéristiques intrinsèques de l'émetteur ou tout élément prévisionnel.

Les contrats sont évalués selon les méthodes suivantes :

Les contrats sont évalués à leur valeur de marché compte tenu des conditions des contrats d'origine. Toutefois, les contrats d'échange de taux d'intérêt (swaps) dont la durée de vie lors de leur mise en place est inférieure à trois mois sont évalués selon les principes de la méthode « simplificatrice » consistant dans l'évaluation du différentiel d'intérêts sur la période courue..

Les dépôts, autres avoirs créances ou dettes sont évalués selon les méthodes suivantes :

La valeur des espèces détenues en compte, des créances en cours et des dépenses payées d'avance ou à payer est constituée par leur valeur nominale convertie, le cas échéant, dans la devise de comptabilisation au cours du jour de valorisation.

Les instruments financiers dont le cours n'a pas été constaté le jour de l'évaluation ou dont le cours a été corrigé sont évalués à leur valeur probable de négociation sous la responsabilité de la Société de Gestion. Ces évaluations et leur justification sont communiquées au commissaire aux comptes à l'occasion de ses contrôles.

Description de la méthode de classement des Titres de créances et des Instruments du marché monétaire dans le tableau Exposition directe aux marchés de crédit

Les titres d'une entreprise sont notés « Investment grade » si elle a une forte capacité à honorer ses engagements financiers.

Les titres avec un niveau de risque plus élevé sont classés dans la catégorie « Non Investment Grade ».

Si l'émetteur du titre est noté par l'analyse crédit, c'est le rating de l'émetteur de type « long terme » qui est retenu. Cette notation correspond à un rang équivalent « senior unsecured ».

Si l'émetteur du titre n'est pas noté par l'analyse crédit et que le titre est noté par des agences, c'est la 2ème meilleure note d'agences au niveau du titre qui est retenue. Quand le titre n'est noté que par une seule agence, la note de cette agence est retenue.

En cas de notation non disponible (ni pour l'émetteur, ni pour le titre), le titre est classé dans la catégorie « Non notés ».

Les titres de type « bon du trésor » ou « certificat de dépôt » peuvent être assimilés au rating de type « long terme » de l'émetteur.

Description de la méthode suivie pour la comptabilisation des revenus des valeurs à revenus fixes

Les coupons des produits à revenus fixes sont comptabilisés suivant la méthode des intérêts courus.

Option retenue en matière de comptabilisation des frais

Le FCP a opté pour la comptabilisation frais exclus.

Description de la méthode de calcul des frais de gestion fixes

Les frais de gestion sont imputés directement au compte de résultat de l'OPC, lors du calcul de chaque valeur liquidative. Le taux maximum appliqué sur la base de l'actif net ne peut être supérieur à 1,85% TTC

Ces frais recouvrent tous les frais facturés directement à l'OPC, à l'exception des frais de transactions. Les frais de transaction incluent les frais d'intermédiation (courtage, impôts de bourse, etc.).

Aux frais de fonctionnement et de gestion peuvent s'ajouter des commissions de mouvement facturées à l'OPC ;

Les frais indirects

Non significatif

Affectation des sommes distribuables

Sommes distribuables afférentes au résultat net :

La capitalisation pure : les sommes distribuables afférentes au résultat net sont intégralement capitalisées à l'exception de celles qui font l'objet d'une distribution obligatoire en vertu de la loi.

Sommes distribuables afférentes aux plus-values réalisées :

La capitalisation pure : les sommes distribuables afférentes aux plus-values réalisées sont intégralement capitalisées à l'exception de celles qui font l'objet d'une distribution obligatoire en vertu de la loi.

Changements comptables soumis à l'information particulière des porteurs

Néant

Justification des changements d'estimation ainsi que des changements de modalités d'application

Néant

Nature des erreurs corrigées au cours de l'exercice

Néant

Evolution des capitaux propres au cours de l'exercice

	31/12/2024
Capitaux propres début d'exercice	3 668 772,31
Flux de l'exercice :	
Souscriptions appelées (y compris la commission de souscription acquise à l'OPC)	-
Rachats (sous déduction de la commission de rachat acquise à l'OPC)	-419 626,95
Revenus nets de l'exercice avant comptes de régularisation	27 726,02
Plus ou moins-values réalisées nettes avant comptes de régularisation	186 851,03
Variation des plus ou moins-values latentes avant compte de régularisation	-84 174,26
Distribution de l'exercice antérieur sur revenus nets	-
Distribution de l'exercice antérieur sur plus ou moins-values réalisées nettes	-
Acomptes versés au cours de l'exercice sur revenus nets	-
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus ou moins-values réalisées nettes	-
Autres éléments	-
Capitaux propres en fin d'exercice (= Actif net)	3 379 548,15

Souscriptions rachats

Partis émises	-
Partis rachetées	10 755,0000

Commissions

Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00

Caractéristiques des différentes catégories de parts

FR0007025846 - OFI INVEST ACTIONS CROISSANCE C

Devise : EUR Affectation des revenus nets : Capitalisation
 Couverture change : Non Affectation des plus et moins-values : Capitalisation

Exposition directe sur le marché d'action (hors obligations convertibles)

Ventilation des expositions significatives par pays Montants exprimés en milliers	Exposition +/-	France +/-	Allemagne +/-	Pays-Bas +/-	Italie +/-	Autres pays +/-
Actif						
Actions et valeurs assimilées	2 030	704	506	296	183	341
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-	-

Exposition directe sur le marché d'action (hors obligations convertibles) (suite)

Ventilation des expositions significatives par pays Montants exprimés en milliers	Exposition +/-	France +/-	Allemagne +/-	Pays-Bas +/-	Italie +/-	Autres pays +/-
Passif						
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-	-
Hors-bilan						
Futures	49	NA	NA	NA	NA	NA
Options	-	NA	NA	NA	NA	NA
Swaps	-	NA	NA	NA	NA	NA
Autres instruments financiers	-	NA	NA	NA	NA	NA
Total	2 079	NA	NA	NA	NA	NA

Exposition sur le marché des obligations convertibles

Ventilation par pays et maturité de l'exposition Montants exprimés en milliers	Exposition +/-	Décomposition de l'exposition par maturité			Décomposition par niveau de deltas	
		< 1 an	1 < X < 5 ans	> 5 ans	< 0,6	0,6 < X < 1
Total	-	-	-	-	-	-

Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles)

Ventilation par nature de taux Montants exprimés en milliers	Exposition +/-	Taux fixe +/-	Taux variable ou révisable +/-	Taux indexé +/-	Autre ou sans contrepartie de taux +/-
Actif					
Dépôts	-	-	-	-	-
Obligations	995	943	-	52	-
Titres de créances	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-
Comptes financiers	39	-	-	-	39
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-17	-	-	-	-17

Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles) (suite)

Ventilation par nature de taux Montants exprimés en milliers	Exposition +/-	Taux fixe +/-	Taux variable ou révisable +/-	Taux indexé +/-	Autre ou sans contrepartie de taux +/-
Hors-bilan					
Futures	NA	107	-	-	-
Options	NA	-	-	-	-
Swaps	NA	-	-	-	-
Autres instruments	NA	-	-	-	-
Total	NA	1 050	-	52	22

Ventilation par durée résiduelle Montants exprimés en milliers	0-3 mois +/-	3 mois-1 an +/-	1-3 ans +/-	3-5 ans +/-	>5 ans +/-
Actif					
Dépôts	-	-	-	-	-
Obligations	-	-	188	149	658
Titres de créances	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-
Comptes financiers	39	-	-	-	-
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-17	-	-	-	-
Hors-bilan					
Futures	-	-	107	-	-
Options	-	-	-	-	-
Swaps	-	-	-	-	-
Autres instruments	-	-	-	-	-
Total	22	-	295	149	658

Exposition directe sur le marché des devises

Ventilation par devise Montants exprimés en milliers	DKK +/-	CHF +/-	GBP +/-	Autres +/-
Actif				
Dépôts	-	-	-	-
Actions et valeurs assimilées	23	18	16	3
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-
Créances	1	1	0	-
Comptes financiers	29	9	-	2
Passif				
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-
Dettes	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	0
Hors-bilan				
Devises à recevoir	-	-	-	-
Devises à livrer	-	-	-	-
Futures options swap	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-
Total	53	27	16	5

Exposition directe aux marchés de crédit

Ventilation par la notation des investissements Montants exprimés en milliers	Investment Grade +/-	Non Investment Grade +/-	Non notés +/-
Actif			
Obligations convertibles en actions	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	995	-	-
Titres de créances	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-
Passif			
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-

Exposition directe aux marchés de crédit (suite)

Ventilation par la notation des investissements Montants exprimés en milliers	Investment Grade +/-	Non Investment Grade +/-	Non notés +/-
Hors-bilan			
Dérivés de crédits	-	-	-
Solde net	995	-	-

Exposition des opérations faisant intervenir une contrepartie

Ventilation par contrepartie Montants exprimés en milliers	valeur actuelle constitutive d'une créance	valeur actuelle constitutive d'une dette
Opérations figurant à l'actif du bilan		
Dépôts	-	
Instruments financiers à terme non compensés	-	
Créances représentatives de titres reçus en pension	-	
Créances représentatives de titres donnés en garantie	-	
Créances représentatives de titres prêtés	-	
Titres financiers empruntés	-	
Titres reçus en garantie	-	
Titres financiers donnés en pension	-	
Créances	4	
Collatéral espèces	-	
Dépôt de garantie espèces versé	4	
<i>Société Générale</i>	4	
Comptes financiers	39	
<i>Société Générale</i>	39	
Opérations figurant au passif du bilan		
Dettes représentatives des titres empruntés		-
Dettes représentatives de titres donnés en pension		-
Instruments financiers à terme non compensés		-
Dettes		-
Collatéral espèces		-
Concours bancaires		17
<i>Société Générale</i>		17

Expositions indirectes pour les OPC de multi-gestion

Code ISIN	Dénomination du Fonds		Orientation des placements / style de gestion	Devise de la part d'OPC	Montant de l'exposition exprimé en milliers
Société de gestion	Pays de domiciliation du fonds				
FR0012112589 LBO France	WHITE KNIGHT IX COMPARTIMENT FCPI PARTS-A2 France		Capital-investissement Mixte	EUR	154
FR0007024880 OFI INVEST AM	AFER-FLORE France		Actions	EUR	117
Total					271

Créances et Dettes

Ventilation par nature	31/12/2024
Créances	
Dépôt de garantie sur les marchés à terme	3 928,20
Vente à règlement différé	61 908,14
Total créances	65 836,34
Dettes	
Provision pour frais de gestion fixes à payer	-2 878,08
Provision commission de mouvement	-1 272,96
Total dettes	-4 151,04
Total	61 685,30

Frais de gestion

Pourcentage de frais de gestion fixes	1,85
Commission de performance (frais variables)	-
Rétrocession de frais de gestion	-

Engagements reçus et donnés

Description des garanties reçues par l'OPC avec notamment mention des garanties de capital

Néant

Autres engagements reçus et / ou donnés

Néant

Autres engagements (par nature de produit)	31/12/2024
Garanties reçues	-
dont instruments financiers reçus en garantie et non inscrits au bilan	-
Garanties données	-
dont instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	-
Engagements de financement reçus mais non encore tirés	-
Engagements de financement donnés mais non encore tirés	-
Autres engagements hors bilan	-
Total	-

Autres informations

Code	Nom	Quantité	Cours	Valeur actuelle (en euros)
Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire				
	Néant			
Instrument financiers détenus en portefeuille émis par les entités liées à la société de gestion (fonds) ou au(x) gestionnaire(s) financier(s) (SICAV) et OPC à capital variable gérés par ces entités				
FR0007024880	AFER-FLORE	856,00	136,81	117 109,36

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets

	31/12/2024
Revenus nets	26 317,18
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	-
Revenus de l'exercice à affecter (**)	26 317,18
Report à nouveau	-
Sommes distribuables au titre du revenu net	26 317,18
Affectation :	
Distribution	-
Report à nouveau du revenu de l'exercice	-
Capitalisation	26 317,18
Total	26 317,18
* Information relative aux acomptes versés	
Montant unitaire	-
Crédits d'impôts totaux	-
Crédits d'impôts unitaires	-
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre d'actions ou parts	-
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-
Crédits d'impôt attaché à la distribution du revenu	-

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes

	31/12/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	176 144,21
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	-
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	176 144,21
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	-
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	176 144,21
Affectation :	
Distribution	-
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	-
Capitalisation	176 144,21
Total	176 144,21
* Information relative aux acomptes versés	
Acomptes unitaires versés	-
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre d'actions ou parts	-
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-

L'inventaire des dépôts et des instruments financiers

Libellé de l'instrument	Secteur d'activité	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Immobilisations corporelles nettes				-	-
Actions et valeurs assimilées				2 030 050,32	60,07
<i>Négociées sur un marché réglementé ou assimilé</i>				2 030 050,32	60,07
ADIDAS NOM	Manufacture	EUR	42,00	9 945,60	0,29
ADYEN BV	IT/Communication	EUR	8,00	11 496,00	0,34
AENA SME SA	Transport	EUR	82,00	16 186,80	0,48
AIR LIQUIDE	Manufacture	EUR	208,00	32 639,36	0,97
AIRBUS BR BEARER SHS	Manufacture	EUR	205,00	31 729,90	0,94
AKZO NOBEL NV	Manufacture	EUR	164,00	9 505,44	0,28
ALLIANZ SE-NOM	Finance/Assurance	EUR	195,00	57 700,50	1,71
AMADEUS IT GROUP SA	IT/Communication	EUR	219,00	14 935,80	0,44
ANHEUSER BUSCH INBEV SA/NV	Manufacture	EUR	167,00	8 057,75	0,24
ARCELORMITTAL SA	Manufacture	EUR	194,00	4 351,42	0,13
ASML HOLDING N.V.	Manufacture	EUR	170,00	115 379,00	3,41
ASSICURAZIONI GENERALI	Finance/Assurance	EUR	608,00	16 580,16	0,49
ASTRAZENECA PLC	Manufacture	GBP	65,00	8 229,56	0,24
AXA SA	Finance/Assurance	EUR	1 049,00	36 001,68	1,07
BANCO BILBAO VIZCAYA ARGENTA	Finance/Assurance	EUR	3 785,00	35 775,82	1,06
BANCO COMERCIAL PORTUGUES SA	Finance/Assurance	EUR	11 506,00	5 346,84	0,16
BANCO SANTANDER SA	Finance/Assurance	EUR	5 297,00	23 648,46	0,70
BAYERISCHE MOTORENWERKE	Manufacture	EUR	42,00	3 317,16	0,10
BE SEMICONDUCTOR INDUSTRIES NV BESI	Manufacture	EUR	57,00	7 541,10	0,22
BNP PARIBAS	Finance/Assurance	EUR	517,00	30 616,74	0,91
BPER BANCA SPA	Finance/Assurance	EUR	896,00	5 496,06	0,16
BRENTAG AG	Commerce	EUR	109,00	6 308,92	0,19
BUREAU VERITAS	Science/Technologie	EUR	145,00	4 254,30	0,13
CAIXABANK	Finance/Assurance	EUR	2 727,00	14 278,57	0,42
CAPGEMINI SE	IT/Communication	EUR	74,00	11 703,10	0,35
CARLSBERG B	Manufacture	DKK	76,00	7 032,08	0,21
CELLNEX TELECOM S.A.	IT/Communication	EUR	257,00	7 841,07	0,23
CIE GENERALE DES ETABLISSEMENTS MICHELIN SA	Manufacture	EUR	601,00	19 111,80	0,57
COMMERZBANK	Finance/Assurance	EUR	783,00	12 312,68	0,36
COMPAGNIE DE SAINT-GOBAIN SA	Commerce	EUR	415,00	35 565,50	1,05
DAIMLER TRUCK HOLDING AG	Manufacture	EUR	313,00	11 534,05	0,34
DANONE SA	Manufacture	EUR	456,00	29 694,72	0,88
DEUTSCHE LUFTHANSA NOM	Transport	EUR	409,00	2 525,98	0,07
DEUTSCHE TELEKOM AG-NOM	IT/Communication	EUR	384,00	11 093,76	0,33
E.ON SE	Energie	EUR	2 581,00	29 023,35	0,86
EDP - ENERGIAS DE PORTUGAL	Energie	EUR	141,00	435,83	0,01
EIFFAGE	Construction	EUR	142,00	12 030,24	0,36
ELISA OYJ	IT/Communication	EUR	54,00	2 257,20	0,07
ENEL SPA	Energie	EUR	6 600,00	45 447,60	1,34
ENGIE SA	Energie	EUR	1 375,00	21 051,25	0,62

L'inventaire des dépôts et des instruments financiers (suite)

Libellé de l'instrument	Secteur d'activité	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
ENI SPA	Energie	EUR	738,00	9 660,42	0,29
ESSILOR LUXOTTICA SA	Manufacture	EUR	137,00	32 277,20	0,96
EVONIK INDUSTRIES AG	Manufacture	EUR	483,00	8 080,59	0,24
FORVIA	Manufacture	EUR	347,00	3 011,96	0,09
FREENET	IT/Communication	EUR	136,00	3 745,44	0,11
FRESENIUS SE & CO KGAA	Santé/Social	EUR	661,00	22 169,94	0,66
GEA GROUP AG	Manufacture	EUR	346,00	16 545,72	0,49
GLANBIA PLC	Manufacture	EUR	276,00	3 679,08	0,11
HEIDELBERG MATERIALS AG	Manufacture	EUR	112,00	13 361,60	0,40
HENKEL KGAA VZ PFD	Manufacture	EUR	192,00	16 262,40	0,48
HERMES INTERNATIONAL	Manufacture	EUR	16,00	37 152,00	1,10
IBERDROLA SA	Energie	EUR	703,00	9 349,90	0,28
INDITEX	Commerce	EUR	783,00	38 868,12	1,15
INFINEON TECHNOLOGIES AG-NOM	Manufacture	EUR	654,00	20 535,60	0,61
ING GROUP NV	Finance/Assurance	EUR	1 360,00	20 576,80	0,61
INTESA SANPAOLO SPA	Finance/Assurance	EUR	9 056,00	34 983,33	1,04
IPSEN	Manufacture	EUR	34,00	3 763,80	0,11
IVECO GROUPO NV	Manufacture	EUR	597,00	5 575,98	0,16
KBC GROUPE	Finance/Assurance	EUR	162,00	12 075,48	0,36
KERRY GROUP A	Manufacture	EUR	58,00	5 408,50	0,16
KONECRANES OYJ	Manufacture	EUR	65,00	3 978,00	0,12
KONINKLIJKE AHOLD DELHAIZE	Commerce	EUR	637,00	20 059,13	0,59
KONINKLIJKE KPN NV	IT/Communication	EUR	3 456,00	12 147,84	0,36
LEG IMMOBILIEN SE	Immobilier	EUR	56,00	4 580,80	0,14
LOREAL SA	Manufacture	EUR	86,00	29 399,10	0,87
LVMH MOET HENNESSY LOUIS VUITTON SE	Manufacture	EUR	97,00	61 643,50	1,82
MEDIOBANCA SPA	Finance/Assurance	EUR	149,00	2 097,18	0,06
MERCEDES BENZ GROUP AG	Manufacture	EUR	278,00	14 956,40	0,44
MERCK KGAA	Manufacture	EUR	40,00	5 596,00	0,17
MUENCHENER RUECKVERSICHERUNGS AG-NOM	Finance/Assurance	EUR	80,00	38 968,00	1,15
NOKIA OYJ	Manufacture	EUR	2 857,00	12 212,25	0,36
NORDEA BANK ABP	Finance/Assurance	EUR	1 549,00	16 264,50	0,48
NOVARTIS AG-NOM	Manufacture	CHF	192,00	18 147,37	0,54
NOVO NORDISK AS	Manufacture	DKK	71,00	5 942,97	0,18
ORANGE	IT/Communication	EUR	1 135,00	10 927,78	0,32
ORION NEW B	Manufacture	EUR	90,00	3 850,20	0,11
PANDORA AB	Manufacture	DKK	59,00	10 419,79	0,31
PROSUS N V	IT/Communication	EUR	411,00	15 761,85	0,47
PRYSMIAN SPA	Manufacture	EUR	443,00	27 315,38	0,81
PUBLICIS GROUPE	Science/Technologie	EUR	219,00	22 557,00	0,67
RENAULT SA	Manufacture	EUR	334,00	15 714,70	0,46
REPSOL	Manufacture	EUR	4,00	46,76	0,00
SAFRAN	Manufacture	EUR	194,00	41 147,40	1,22
SAIPEM SPA	Manufacture	EUR	1 681,00	4 217,63	0,12

L'inventaire des dépôts et des instruments financiers (suite)

Libellé de l'instrument	Secteur d'activité	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
SANOFI	Manufacture	EUR	538,00	50 432,12	1,49
SAP SE	IT/Communication	EUR	468,00	110 588,40	3,27
SCHNEIDER ELECTRIC SA	Manufacture	EUR	269,00	64 802,10	1,92
SIEMENS AG-NOM	Manufacture	EUR	372,00	70 144,32	2,08
SIGNIFY NV	Manufacture	EUR	351,00	7 574,58	0,22
SMURFIT WESTROCK LIMITED	Manufacture	GBP	141,00	7 360,38	0,22
SOLVAY	Manufacture	EUR	216,00	6 730,56	0,20
STMICROELECTRONICS NV	Manufacture	EUR	254,00	6 165,85	0,18
SYENSQO SA	Manufacture	EUR	121,00	8 537,76	0,25
TECHNIP ENERGIES NV	Mines	EUR	278,00	7 144,60	0,21
TELEFONICA SA	IT/Communication	EUR	1 293,00	5 090,54	0,15
TELEPERFORMANCE SE	Science/Technologie	EUR	36,00	2 992,32	0,09
THYSSENKRUPP AG	Commerce	EUR	122,00	478,36	0,01
TOTAL ENERGIES SE	Manufacture	EUR	1 052,00	56 145,24	1,66
UNIBAIL RODAMCO SE REITS	Immobilier	EUR	59,00	4 290,48	0,13
UNICREDIT SPA	Finance/Assurance	EUR	975,00	37 561,88	1,11
UNILEVER	Manufacture	EUR	178,00	9 822,04	0,29
VALLOUREC SA	Manufacture	EUR	252,00	4 137,84	0,12
VEOLIA ENVIRONNEMENT	Eau/Déchets	EUR	274,00	7 428,14	0,22
VINCI SA	Construction	EUR	233,00	23 239,42	0,69
VOESTALPINE AG	Manufacture	EUR	219,00	4 014,27	0,12
VOLVO AB-B SHS	Manufacture	SEK	143,00	3 357,06	0,10
VONOVIA SE NAMEN AKT REIT	Immobilier	EUR	560,00	16 419,20	0,49
WARTSILA OYJ	Manufacture	EUR	432,00	7 391,52	0,22
WOLTERS KLUWER CVA	IT/Communication	EUR	157,00	25 182,80	0,75
<i>Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé</i>				-	-
Obligations convertibles en actions				-	-
<i>Négociées sur un marché réglementé ou assimilé</i>				-	-
<i>Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé</i>				-	-
Obligations et valeurs assimilées				995 307,31	29,45
<i>Négociées sur un marché réglementé ou assimilé</i>				995 307,31	29,45
BELGIAN KINGDON 2.85% 22/10/2034	Admin. publique	EUR	8 000,00	7 962,32	0,24
BONOS Y OBLIG DEL ESTADO 1.2% 31/10/2040	Admin. publique	EUR	9 000,00	6 589,57	0,19
BONOS Y OBLIG DEL ESTADO 1.25% 31/10/2030	Admin. publique	EUR	1 000,00	927,75	0,03
BONOS Y OBLIG DEL ESTADO 1.45% 31/10/2071	Admin. publique	EUR	7 000,00	3 583,04	0,11
BTF 0% 25/05/2032	Admin. publique	EUR	20 000,00	16 131,00	0,48
BUNDESREPUB DEUTSCHLAND 0% 15/08/2050	Admin. publique	EUR	2 933,00	1 543,67	0,05
BUONI POLIENNALI DEL TES 0.9% 01/04/2031	Admin. publique	EUR	37 000,00	32 615,65	0,97
BUONI POLIENNALI DEL TES 2.15% 01/09/2052	Admin. publique	EUR	13 000,00	9 158,42	0,27

L'inventaire des dépôts et des instruments financiers (suite)

Libellé de l'instrument	Secteur d'activité	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
FEDERAL REPUBLIC OF GERMANY 0% 15/08/2029	Admin. publique	EUR	3 437,00	3 129,59	0,09
FEDERAL REPUBLIC OF GERMANY 0.5% 15/08/2027	Admin. publique	EUR	60 000,00	57 912,69	1,71
FEDERAL REPUBLIC OF GERMANY 2.5% 04/07/2044	Admin. publique	EUR	3 000,00	2 997,28	0,09
FEDERAL REPUBLIC OF GERMANY 3.25% 04/07/2042	Admin. publique	EUR	3 000,00	3 321,55	0,10
FEDERAL REPUBLIC OF GERMANY 4.75% 04/07/2040	Admin. publique	EUR	4 000,00	5 193,66	0,15
FINLAND 0.05% 15/09/2028	Admin. publique	EUR	4 000,00	3 749,87	0,11
FINNISH GOVERNMENT 0.0% 15/09/2030	Admin. publique	EUR	5 000,00	4 341,80	0,13
FINNISH GOVERNMENT 0.5% 15/09/2029	Admin. publique	EUR	10 000,00	9 170,37	0,27
FRANCE 0% 25/11/2030	Admin. publique	EUR	12 000,00	10 216,80	0,30
FRANCE 0.5% 25/05/2040	Admin. publique	EUR	3 451,00	2 252,79	0,07
FRANCE 0.5% 25/06/2044	Admin. publique	EUR	12 576,00	7 337,85	0,22
FRANCE 0.50% 25/05/2029	Admin. publique	EUR	20 000,00	18 323,50	0,54
FRANCE 0.75% 25/05/2028	Admin. publique	EUR	6 000,00	5 694,73	0,17
FRANCE 1.25% 25/05/2034	Admin. publique	EUR	80 367,00	68 731,22	2,03
FRANCE 1.5% 25/05/2050	Admin. publique	EUR	7 148,00	4 715,21	0,14
FRANCE GOVT OF 0.75% 25/05/2053	Admin. publique	EUR	13 000,00	6 493,14	0,19
FRANCE OAT 25/05/2045	Admin. publique	EUR	10 000,00	9 773,86	0,29
FRENCH REPUBLIC 0.25% 25/11/2026	Admin. publique	EUR	42 566,00	41 004,98	1,21
FRENCH REPUBLIC 0.5% 25/05/2026	Admin. publique	EUR	22 000,00	21 553,07	0,64
FRENCH REPUBLIC 0.6% i 25/07/2034	Admin. publique	EUR	50 000,00	51 948,27	1,54
FRENCH REPUBLIC 0.75% 25/05/2052	Admin. publique	EUR	3 146,00	1 609,47	0,05
FRENCH REPUBLIC 1.25% 25/05/2036	Admin. publique	EUR	1 684,00	1 375,77	0,04
FRENCH REPUBLIC 1.75% 25/05/2066	Admin. publique	EUR	9 000,00	5 569,31	0,16
FRENCH REPUBLIC 2% 25/05/2048	Admin. publique	EUR	1 000,00	762,37	0,02
IRELAND 0.2% 15/05/2027	Admin. publique	EUR	10 000,00	9 579,27	0,28
IRISH 0.2% 18/10/2030	Admin. publique	EUR	12 000,00	10 620,62	0,31
IRISH GOVT 0.55% 22/04/2041	Admin. publique	EUR	2 000,00	1 417,08	0,04
ITALIAN REPUBLIC 0.25% 15/03/2028	Admin. publique	EUR	20 000,00	18 619,59	0,55
ITALIAN REPUBLIC 0.95% 01/12/2031	Finance/Assurance	EUR	10 000,00	8 680,59	0,26
ITALIAN REPUBLIC 3.8% 01/08/2028	Admin. publique	EUR	30 000,00	31 658,86	0,94
ITALIAN REPUBLIC 4.45% 01/09/2043	Admin. publique	EUR	16 000,00	17 270,13	0,51
KINGDOM OF BELGIUM 0.65% 22/06/2071	Admin. publique	EUR	2 266,00	921,16	0,03
KINGDOM OF BELGIUM 0.8% 22/06/2027	Admin. publique	EUR	10 000,00	9 699,54	0,29
KINGDOM OF BELGIUM 1.6% 22/06/2047	Admin. publique	EUR	9 000,00	6 539,65	0,19
KINGDOM OF BELGIUM 2.75% 22/04/2039	Admin. publique	EUR	16 000,00	15 467,48	0,46
KINGDOM OF BELGIUM 5.00% 28/03/2035	Admin. publique	EUR	5 000,00	6 061,47	0,18
KINGDOM OF NETHERLANDS 0.5% 15/01/2040	Admin. publique	EUR	7 000,00	5 137,34	0,15
KINGDOM OF NETHERLANDS 0.75% 15/07/2027	Admin. publique	EUR	20 000,00	19 404,08	0,57
KINGDOM OF SPAIN 0% 31/01/2026	Admin. publique	EUR	20 000,00	19 533,40	0,58
KINGDOM OF SPAIN 0% 31/01/2028	Admin. publique	EUR	60 000,00	55 803,60	1,65
KINGDOM OF SPAIN 0.5% 30/04/2030	Admin. publique	EUR	3 000,00	2 703,17	0,08

L'inventaire des dépôts et des instruments financiers (suite)

Libellé de l'instrument	Secteur d'activité	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
KINGDOM OF SPAIN 1% 31/10/2050	Admin. publique	EUR	1 000,00	574,67	0,02
KINGDOM OF SPAIN 1.4% 30/04/2028	Admin. publique	EUR	3 000,00	2 935,39	0,09
KINGDOM OF SPAIN 1.85% 30/07/2035	Admin. publique	EUR	2 000,00	1 792,70	0,05
KINGDOM OF SPAIN 1.9% 31/10/2052	Admin. publique	EUR	2 000,00	1 407,96	0,04
KINGDOM OF SPAIN 2.55% 31/10/2032	Admin. publique	EUR	28 000,00	27 556,51	0,82
KINGDOM OF SPAIN 2.90% 31/10/2046	Admin. publique	EUR	4 000,00	3 643,78	0,11
KINGDOM OF SPAIN 3.55% 31/10/2033	Admin. publique	EUR	8 000,00	8 408,20	0,25
KINGDOM OF SPAIN 3.9% 30/07/2039	Admin. publique	EUR	10 000,00	10 761,05	0,32
KINGDOM OF SPAIN 4% 31/10/2054	Admin. publique	EUR	12 000,00	12 741,76	0,38
KINGDOM OF SPAIN 4.20% 31/01/2037	Admin. publique	EUR	10 000,00	11 375,17	0,34
KINGDOM OF THE NETHERLANDS 0% 15/01/2052	Admin. publique	EUR	4 000,00	1 979,76	0,06
NETHERLANDS GOVERNMENT 0% 15/07/2030	Admin. publique	EUR	33 000,00	29 069,04	0,86
REPUBLIC OF ITALY 2.45% 01/09/2033	Admin. publique	EUR	46 000,00	43 525,30	1,29
REPUBLIC OF AUSTRIA 0% 20/02/2030	Admin. publique	EUR	11 000,00	9 708,49	0,29
REPUBLIC OF AUSTRIA 0.5% 20/04/2027	Admin. publique	EUR	10 000,00	9 658,54	0,29
REPUBLIC OF AUSTRIA 0.75% 20/03/2051	Admin. publique	EUR	1 000,00	603,46	0,02
REPUBLIC OF AUSTRIA 1.5% 20/02/2047	Admin. publique	EUR	8 000,00	6 175,62	0,18
REPUBLIC OF AUSTRIA 2.4% 23/05/2034	Admin. publique	EUR	14 000,00	13 789,50	0,41
REPUBLIC OF AUSTRIA 3.15% 20/06/2044	Admin. publique	EUR	1 000,00	1 030,58	0,03
REPUBLIC OF BELGIUM 0.4% 22/06/2040	Admin. publique	EUR	4 000,00	2 622,39	0,08
REPUBLIC OF GERMANY 2.2% 15/02/2034	Admin. publique	EUR	109 849,00	110 952,39	3,28
REPUBLIC OF ITALY 1.5% 30/04/2045	Admin. publique	EUR	5 000,00	3 384,29	0,10
REPUBLIC OF ITALY 2.45% 01/09/2050	Finance/Assurance	EUR	3 000,00	2 303,92	0,07
REPUBLIC OF ITALY 3.1% 01/03/2040	Admin. publique	EUR	2 000,00	1 859,30	0,06
REPUBLIC OF PORTUGAL 0.9% 12/10/2035	Admin. publique	EUR	3 000,00	2 454,95	0,07
REPUBLIC OF PORTUGAL 1.15% 11/04/2042	Admin. publique	EUR	2 587,00	1 906,68	0,06
REPUBLIC OF PORTUGAL 4.1% 15/02/2045	Admin. publique	EUR	276,00	317,75	0,01
SPAIN 1% 30/07/2042	Admin. publique	EUR	5 000,00	3 422,06	0,10
SPANISH GOVERNMENT 0.85% 30/07/2037	Admin. publique	EUR	6 000,00	4 538,50	0,13
<i>Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé</i>				-	-
Titres de créances				-	-
<i>Négociés sur un marché réglementé ou assimilé</i>				-	-
<i>Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé</i>				-	-
Parts d'OPC et de fonds d'investissements				270 919,36	8,02
<i>OPCVM</i>				-	-
<i>FIA et équivalents d'autres Etats membres de l'Union Européenne</i>				117 109,36	3,47
AFER-FLORE	Finance/Assurance	EUR	856,00	117 109,36	3,47
<i>Autres OPC et fonds d'investissements</i>				153 810,00	4,55
WHITE KNIGHT IX COMPARTIMENT FCPI PARTS-A2	Finance/Assurance	EUR	3 000,00	153 810,00	4,55

L'inventaire des dépôts et des instruments financiers (suite)

Libellé de l'instrument	Secteur d'activité	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Dépôts				-	-
Opérations temporaires sur titres				-	-
<i>Créances représentatives de titres financiers reçus en pension</i>				-	-
<i>Créances représentatives de titres donnés en garantie</i>				-	-
<i>Créances représentatives de titres financiers prêtés</i>				-	-
<i>Titres financiers empruntés</i>				-	-
<i>Titres financiers donnés en pension</i>				-	-
<i>Autres opérations temporaires</i>				-	-
<i>Opérations de cession sur instruments financiers</i>				-	-
<i>Opérations temporaires sur titres financiers</i>				-	-
Prêts				-	-
Emprunts				-	-
Autres actifs éligibles				-	-
Autres passifs éligibles				-	-
Total				3 296 276,99	97,54

L'inventaire des instruments financiers à terme hors IFT utilisés en couverture d'une catégorie de parts

L'inventaire des opérations à terme de devises

Type d'opération	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition			
	Actif	Passif	Devises à recevoir (+)		Devises à livrer (-)	
			Devise	Montant	Devise	Montant
Total	-	-		-		-

L'inventaire des instruments financiers à terme

Libellé de l'instrument	Quantité	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition +/-
		Actif	Passif	
Actions				
Futures				
EURO STOXX 0325	1	-	966,30	48 810,00
Sous-Total Futures		-	966,30	48 810,00
Total Actions		-	966,30	48 810,00
Taux d'intérêts				
Futures				
EURO SCHATZ 0325	1	-	370,00	106 985,00
Sous-Total Futures		-	370,00	106 985,00
Total Taux d'intérêts		-	370,00	106 985,00
Change				
Total Change				-
Crédit				
Total Crédit				-
Autres expositions				
Total Autres expositions				-

L'inventaire des instruments financiers à terme utilisés en couverture d'une catégorie de parts

L'inventaire des opérations à terme de devises

Type d'opération	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition			
	Actif	Passif	Devises à recevoir (+)		Devises à livrer (-)	
			Devise	Montant	Devise	Montant
Total	-	-		-		-

L'inventaire des instruments financiers à terme

Libellé de l'instrument	Quantité	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition +/-
		Actif	Passif	
Actions				
Total Actions		-	-	-
Taux d'intérêts				
Total Taux d'intérêts		-	-	-
Change				
Total Change		-	-	-
Crédit				
Total Crédit		-	-	-
Autres expositions				
Total Autres expositions		-	-	-

Synthèse de l'inventaire

	Valeur actuelle présentée au bilan
Total inventaire des actifs et passifs éligibles (hors IFT)	3 296 276,99
Inventaire des IFT (hors IFT utilisés en couverture de parts émises) :	
Total opérations à terme de devises	-
Total instruments financiers à terme - actions	-966,30
Total instruments financiers à terme - taux d'intérêts	-370,00
Total instruments financiers à terme - change	-
Total instruments financiers à terme - crédit	-
Total instruments financiers à terme - autres expositions	-
Appels de marge	1 336,30
Inventaire des instruments financiers à terme utilisés en couverture de parts émises	-
Autres actifs (+)	104 715,92
Autres passifs (-)	-21 444,76
Passifs de financement (-)	-
Total = actif net	3 379 548,15

COMPTES ANNUELS
29 décembre 2023

Bilan au 29 décembre 2023 (en euros)

BILAN ACTIF

	29/12/2023	30/12/2022
Immobilisations nettes	-	-
Dépôts	-	-
Instruments financiers	3 528 180,34	3 285 510,05
Actions et valeurs assimilées	2 170 111,23	1 991 811,89
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	2 170 111,23	1 991 811,89
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Obligations et valeurs assimilées	1 023 045,03	950 711,87
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	1 023 045,03	950 711,87
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Titres de créances	-	-
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Titres de créances négociables	-	-
Autres titres de créances	-	-
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Organismes de placement collectif	334 274,08	340 276,29
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	153 164,08	169 276,29
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'Union européenne	-	171 000,00
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de titrisations cotés	-	-
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de titrisations non cotés	181 110,00	-
Autres organismes non européens	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	-	-
Créances représentatives de titres financiers prêtés	-	-
Titres financiers empruntés	-	-
Titres financiers donnés en pension	-	-
Autres opérations temporaires	-	-
Contrats financiers	750,00	2 710,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	750,00	2 710,00
Autres opérations	-	-
Autres instruments financiers	-	-
Créances	7 605,30	8 062,10
Opérations de change à terme de devises	-	-
Autres	7 605,30	8 062,10
Comptes financiers	135 489,50	165 090,45
Liquidités	135 489,50	165 090,45
Total de l'actif	3 671 275,14	3 458 662,60

Bilan au 29 décembre 2023 (en euros)

BILAN PASSIF

	29/12/2023	30/12/2022
Capitaux propres		
Capital	3 638 925,08	3 046 096,54
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	-	-
Report à nouveau (a)	-	-
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a, b)	8 376,07	384 527,61
Résultat de l'exercice (a, b)	21 471,16	10 924,18
Total des capitaux propres	3 668 772,31	3 441 548,33
(= Montant représentatif de l'actif net)		
Instruments financiers	750,00	2 710,00
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-
Dettes représentatives de titres financiers donnés en pension	-	-
Dettes représentatives de titres financiers empruntés	-	-
Autres opérations temporaires	-	-
Contrats financiers	750,00	2 710,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	750,00	2 710,00
Autres opérations	-	-
Dettes	1 752,83	14 404,27
Opérations de change à terme de devises	-	-
Autres	1 752,83	14 404,27
Comptes financiers	-	-
Concours bancaires courants	-	-
Emprunts	-	-
Total du passif	3 671 275,14	3 458 662,60

(a) Y compris comptes de régularisation

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

Hors bilan (en euros)

	29/12/2023	30/12/2022
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
Engagements sur marchés réglementés ou assimilés	-	-
Engagements de gré à gré	-	-
Autres engagements	-	-
AUTRES OPÉRATIONS		
Engagements sur marchés réglementés ou assimilés	90 860,00	75 700,00
ACTIONS	90 860,00	75 700,00
ACHAT - FUTURE - EURO STOXX 50	90 860,00	75 700,00
Engagements de gré à gré	-	-
Autres engagements	-	-

Compte de résultat (en euros)

	29/12/2023	30/12/2022
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	3 831,74	176,10
Produits sur actions et valeurs assimilées	61 553,39	66 668,48
Produits sur obligations et valeurs assimilées	21 849,17	11 690,93
Produits sur titres de créances	-	-
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres financiers	-	-
Produits sur contrats financiers	-	-
Autres produits financiers	-	-
Total (I)	87 234,30	78 535,51
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres financiers	-	-
Charges sur contrats financiers	-	-
Charges sur dettes financières	12,88	456,30
Autres charges financières	32,35	28,62
Total (II)	45,23	484,92
Résultat sur opérations financières (I - II)	87 189,07	78 050,59
Autres produits (III)	-	-
Frais de gestion et dotations aux amortissements (IV)	65 412,35	66 529,29
Résultat net de l'exercice (L. 214-17-1) (I - II + III - IV)	21 776,72	11 521,30
Régularisation des revenus de l'exercice (V)	-305,56	-597,12
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (VI)	-	-
Résultat (I - II + III - IV +/- V - VI)	21 471,16	10 924,18

ANNEXE

REGLES ET METHODES COMPTABLES

L'OPC s'est conformé aux règles comptables prescrites par le règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-01 modifié, relatif au plan comptable des OPC à capital variable.

Les règles d'évaluation sont fixées, sous sa responsabilité, par la Société de Gestion.

La devise de la comptabilité du fonds est l'euro.

La valeur liquidative est calculée chaque jour de bourse à Paris à l'exception des jours fériés légaux.

Les comptes relatifs au portefeuille-titres sont tenus par référence au coût historique : les entrées (achats ou souscriptions) et les sorties (ventes ou remboursements) sont comptabilisées sur la base du prix d'acquisition, frais exclus.

Toute sortie génère une plus-value ou une moins-value de cession ou de remboursement et éventuellement une prime de remboursement.

Les coupons courus sur TCN sont pris au jour de la date de la valeur liquidative.

L'OPC valorise son portefeuille-titres à la valeur actuelle, valeur résultant de la valeur de marché ou à défaut d'existence de marché, de méthodes financières. La différence valeur d'entrée – valeur actuelle génère une plus ou moins-value qui sera enregistrée en « différence d'estimation du portefeuille ».

Description des méthodes de valorisation des postes du bilan et des opérations à terme ferme et conditionnelles

Instruments financiers

Instruments financiers cotés

Les instruments financiers cotés sont évalués au cours de clôture du jour ou au dernier cours connu lors de la récupération des cours en début de matinée le jour ouvré suivant (source : valorisation sur la base d'une hiérarchie de contributeurs donnée par la SGP).

Toutefois, les instruments cotant sur des marchés en continu sont évalués au cours de compensation du jour (source : chambre de compensation)

Les positions ouvertes sur marchés à terme sont évaluées sur la base des cours de compensation du jour.

Toutefois, les instruments qui ne font pas l'objet d'échanges réguliers et/ou pour des volumes significatifs pourront être évalués sur base de la moyenne des contributions (cours demandés) recueillies auprès des sources d'information spécifiées ci-dessus..

OPC et fonds d'investissement non cotés

Sur base de la dernière valeur liquidative fournie par les bases de données financières citées ci-dessus ou, à défaut, par tout moyen. Cependant, pour la valorisation des OPC dont la valorisation dépend de la Société de Gestion, la valeur liquidative retenue sera celle du jour de valorisation..

Titres de créance négociables

- Les titres de créance négociables (TCN) d'une durée de vie à l'acquisition inférieure ou égale à 3 mois seront amortis linéairement.
- Les TCN d'une durée de vie à l'acquisition supérieure à 3 mois seront actualisés à partir d'un taux interpolé sur la base d'une courbe de référence (déterminée en fonction des caractéristiques de chaque instrument détenu), sachant qu'ils seront amortis linéairement dès lors que leur durée de vie résiduelle sera inférieure à 3 mois (source ou taux de marché utilisé : valorisateur sur la base de données de marché). Le taux est éventuellement corrigé d'une marge calculée en fonction des caractéristiques de l'émetteur du titre..

Les instruments financiers non négociés sur un marché réglementé sont évalués selon les règles suivantes :

Ces instruments sont évalués à leur valeur probable de négociation déterminée à partir d'éléments tels que : valeur d'expertise, transactions significatives, rentabilité, actif net, taux de marché et caractéristiques intrinsèques de l'émetteur ou tout élément prévisionnel.

Les contrats sont évalués selon les méthodes suivantes :

Les contrats sont évalués à leur valeur de marché compte tenu des conditions des contrats d'origine. Toutefois, les contrats d'échange de taux d'intérêt (swaps) dont la durée de vie lors de leur mise en place est inférieure à trois mois sont évalués selon les principes de la méthode « simplificatrice » consistant dans l'évaluation du différentiel d'intérêts sur la période courue.

Les dépôts, autres avoirs créances ou dettes sont évalués selon les méthodes suivantes :

La valeur des espèces détenues en compte, des créances en cours et des dépenses payées d'avance ou à payer est constituée par leur valeur nominale convertie, le cas échéant, dans la devise de comptabilisation au cours du jour de valorisation.

Les instruments financiers dont le cours n'a pas été constaté le jour de l'évaluation ou dont le cours a été corrigé sont évalués à leur valeur probable de négociation sous la responsabilité de la Société de Gestion. Ces évaluations et leur justification sont communiquées au commissaire aux comptes à l'occasion de ses contrôles.

Description de la méthode suivie pour la comptabilisation des revenus des valeurs à revenus fixes

Les coupons des produits à revenus fixes sont comptabilisés suivant la méthode des intérêts courus.

Option retenue en matière de comptabilisation des frais

Le FCP a opté pour la comptabilisation frais exclus.

Description de la méthode de calcul des frais de gestion fixes

Les frais de gestion sont imputés directement au compte de résultat de l'OPC, lors du calcul de chaque valeur liquidative. Le taux maximum appliqué sur la base de l'actif net ne peut être supérieur à 1,85% TTC

Ces frais recouvrent tous les frais facturés directement à l'OPC, à l'exception des frais de transactions. Les frais de transaction incluent les frais d'intermédiation (courtage, impôts de bourse, etc.).

Aux frais de fonctionnement et de gestion peuvent s'ajouter des commissions de mouvement facturées à l'OPC ;

Les frais indirects

Non significatif

Affectation des sommes distribuables

Sommes distribuables afférentes au résultat net :

La capitalisation pure : les sommes distribuables afférentes au résultat net sont intégralement capitalisées à l'exception de celles qui font l'objet d'une distribution obligatoire en vertu de la loi.

Sommes distribuables afférentes aux plus-values réalisées :

La capitalisation pure : les sommes distribuables afférentes aux plus-values réalisées sont intégralement capitalisées à l'exception de celles qui font l'objet d'une distribution obligatoire en vertu de la loi.

Evolution de l'actif net de l'OPC (en euros)

	29/12/2023	30/12/2022
Actif net en début d'exercice	3 441 548,33	4 051 867,99
Souscriptions (y compris les commissions de souscription acquises à l'OPC)	-	2 047,24
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-227 021,17	-244 383,09
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	109 603,64	627 751,26
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-96 612,59	-211 980,63
Plus-values réalisées sur contrats financiers	15 408,29	9 430,00
Moins-values réalisées sur contrats financiers	-1 985,41	-8 150,24
Frais de transaction	-18 085,63	-10 651,25
Différences de change	1 208,02	1 209,94
Variation de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	420 972,11	-784 404,19
Différence d'estimation exercice N	589 803,31	
Différence d'estimation exercice N - 1	168 831,20	
Variation de la différence d'estimation des contrats financiers	1 960,00	-2 710,00
Différence d'estimation exercice N	-750,00	
Différence d'estimation exercice N - 1	-2 710,00	
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	-	-
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	-	-
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	21 776,72	11 521,30
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	-	-
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	-	-
Autres éléments	-	-
Actif net en fin d'exercice	3 668 772,31	3 441 548,33

Répartition par nature juridique ou économique

Désignation des valeurs	Montant	%
Actif		
Obligations et valeurs assimilées	1 023 045,03	27,89
Obligations Indexées	103 380,55	2,82
Obligations Convertibles	-	-
Titres Participatifs	-	-
Autres Obligations	919 664,48	25,07
Titres de créances	-	-
Les titres négociables à court terme	-	-
Les titres négociables à moyen terme	-	-
Passif		
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-
Actions et valeurs assimilées	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-
Titres de créances	-	-
Autres	-	-
Hors-bilan		
Taux	-	-
Actions	90 860,00	2,48
Crédit	-	-
Autres	-	-

Répartition par nature de taux

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
Actif								
Dépôts	-	-	-	-	-	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	919 664,48	25,07	-	-	-	-	103 380,55	2,82
Titres de créances	-	-	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-	-	-	135 489,50	3,69
Passif								
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-	-	-	-	-
Hors-bilan								
Opérations de couverture	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-	-	-	-	-

Répartition par maturité résiduelle

	< 3 mois	%]3 mois - 1 an]	%]1 - 3 ans]	%]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
Actif										
Dépôts	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	10 524,44	0,29	26 631,43	0,73	224 345,87	6,12	178 781,66	4,87	582 761,63	15,88
Titres de créances	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Comptes financiers	135 489,50	3,69	-	-	-	-	-	-	-	-
Passif										
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Hors-bilan										
Opérations de couverture	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-

Répartition par devise

	DKK	%	CHF	%	USD	%		%
Actif								
Dépôts	-	-	-	-	-	-	-	-
Actions et valeurs assimilées	42 868,14	1,17	14 657,59	0,40	-	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-	-	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-	-	-	-	-
OPC	-	-	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-	-	-	-	-
Créances	-	-	-	-	-	-	-	-
Comptes financiers	3 686,40	0,10	12 480,05	0,34	1 215,68	0,03	-	-
Passif								
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-	-	-	-	-
Dettes	-	-	-	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-	-	-	-	-
Hors-bilan								
Opérations de couverture	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-	-	-	-	-

Débiteurs et créditeurs divers

	29/12/2023
Créances	
Dépôt de garantie sur les marchés à terme	6 469,40
Vente à règlement différé	1 135,90
Total créances	7 605,30
Dettes	
Provision pour frais de gestion fixes à payer	-1 083,37
Provision commission de mouvement	-669,46
Total dettes	-1 752,83
Total	5 852,47

Souscriptions rachats

Parts émises	-
Parts rachetées	6 352,0000

Commissions

Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00

Frais de gestion

Pourcentage de frais de gestion fixes	1,85
Commission de performance (frais variables)	-
Rétrocession de frais de gestion	-

Engagements reçus et donnés

Description des garanties reçues par l'OPC avec notamment mention des garanties de capital
Néant
Autres engagements reçus et / ou donnés
Néant

Autres informations

Code	Nom	Quantité	Cours	Valeur actuelle (en euros)
Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire				
	Néant			
Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie				
Instrument financiers reçus en garantie et non inscrits au bilan				
	Néant			
Instrument financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine				
	Néant			
Instrument financiers détenus en portefeuille émis par les entités liées à la société de gestion (fonds) ou au(x) gestionnaire(s) financier(s) (SICAV) et OPC à capital variable gérés par ces entités				
FRO007024880	AFER-FLORE	856,00	161,33	138 098,48
FRO000014276	OFI INVEST OBLIRÉA EURO	160,00	94,16	15 065,60
	<i>Sous-total</i>			<i>153 164,08</i>

Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice

	Date	Montant total	Montant unitaire	Crédits d'impôt totaux	Crédit d'impôt unitaire
Total acomptes		-	-	-	-

Acomptes sur plus et moins-values nettes versés au titre de l'exercice

	Date	Montant total	Montant unitaire
Total acomptes		-	-

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes au résultat (en euros)

	29/12/2023	30/12/2022
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	-	-
Résultat	21 471,16	10 924,18
Total	21 471,16	10 924,18
Affectation		
Distribution	-	-
Report à nouveau de l'exercice	-	-
Capitalisation	21 471,16	10 924,18
Total	21 471,16	10 924,18
Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	-	-
Distribution unitaire	-	-
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat	-	-

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes (en euros)

	29/12/2023	30/12/2022
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	-	-
Plus et moins-values nettes de l'exercice	8 376,07	384 527,61
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	-	-
Total	8 376,07	384 527,61
Affectation		
Distribution	-	-
Plus et moins-values nettes non distribuées	-	-
Capitalisation	8 376,07	384 527,61
Total	8 376,07	384 527,61
Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	-	-
Distribution unitaire	-	-

Tableau des résultats et autres éléments caractéristiques de l'OPC au cours des cinq derniers exercices (en euros)

	29/12/2023	30/12/2022	31/12/2021	31/12/2020	31/12/2019
Actif net					
en EUR	3 668 772,31	3 441 548,33	4 051 867,99	3 854 262,87	4 474 624,75
Nombre de titres					
Parts	96 865,0000	103 217,0000	110 282,0000	123 710,0000	135 827,0000
Valeur liquidative unitaire					
en EUR	37,87	33,34	36,74	31,15	32,94
Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris les acomptes)					
en EUR	-	-	-	-	-
Distribution unitaire sur résultat (y compris les acomptes)					
en EUR	-	-	-	-	-
Crédit d'impôt unitaire transféré au porteur (personnes physiques)					
en EUR	-	-	-	-	-
Capitalisation unitaire					
en EUR	0,30	3,83	1,35	0,03	1,11

Inventaire du portefeuille au 29 décembre 2023

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur boursière	% Actif Net
Dépôts			-	-
Instruments financiers				
Actions et valeurs assimilées			2 170 111,23	59,15
Négoziées sur un marché réglementé ou assimilé			2 170 111,23	59,15
ADYEN BV	EUR	11,00	12 832,60	0,35
AIR LIQUIDE	EUR	257,00	45 262,84	1,23
AIRBUS BR BEARER SHS	EUR	265,00	37 041,70	1,01
AIXTRON	EUR	183,00	7 074,78	0,19
AKZO NOBEL NV	EUR	94,00	7 033,08	0,19
ALLIANZ SE-NOM	EUR	210,00	50 809,50	1,38
AMADEUS IT GROUP SA	EUR	176,00	11 418,88	0,31
ANHEUSER BUSCH INBEV SA/NV	EUR	286,00	16 708,12	0,46
ARCADIS NV	EUR	59,00	2 881,56	0,08
ARCELORMITTAL SA	EUR	239,00	6 136,33	0,17
ASML HOLDING N.V.	EUR	171,00	116 570,70	3,18
ASSICURAZIONI GENERALI	EUR	453,00	8 654,57	0,24
AXA SA	EUR	1 349,00	39 782,01	1,08
BANCO BILBAO VIZCAYA ARGENTA	EUR	4 469,00	36 761,99	1,00
BANCO SANTANDER SA	EUR	8 087,00	30 564,82	0,83
BAYERISCHE MOTORENWERKE	EUR	45,00	4 535,10	0,12
BEIERSDORF	EUR	131,00	17 776,70	0,48
BNP PARIBAS	EUR	614,00	38 430,26	1,05
BRENNTAG AG	EUR	150,00	12 483,00	0,34
CAIXABANK	EUR	4 170,00	15 537,42	0,42
CAPGEMINI SE	EUR	189,00	35 673,75	0,97
CARLSBERG B	DKK	47,00	5 338,97	0,15
CELLNEX TELECOM S.A.	EUR	303,00	10 804,98	0,29
CIE GENERALE DES ETABLISSEMENTS MICHELIN SA	EUR	859,00	27 883,14	0,76
COMPAGNIE DE SAINT-GOBAIN SA	EUR	596,00	39 729,36	1,08
DAIMLER TRUCK HOLDING AG	EUR	311,00	10 580,22	0,29
DANONE SA	EUR	432,00	25 349,76	0,69
DEUTSCHE BOERSE AG	EUR	37,00	6 900,50	0,19
DEUTSCHE LUFTHANSA NOM	EUR	451,00	3 629,65	0,10
DEUTSCHE POST AG-NOM	EUR	195,00	8 746,73	0,24
DEUTSCHE TELEKOM AG-NOM	EUR	999,00	21 728,25	0,59
E.ON SE	EUR	2 556,00	31 055,40	0,85
EDP - ENERGIAS DE PORTUGAL	EUR	1 560,00	7 105,80	0,19
EIFFAGE	EUR	104,00	10 090,08	0,28
ENEL SPA	EUR	6 393,00	43 024,89	1,17
ENGIE SA	EUR	1 888,00	30 053,18	0,82
ENI SPA	EUR	1 026,00	15 747,05	0,43
ESSILOR LUXOTTICA SA	EUR	181,00	32 869,60	0,90
FRESENIUS SE & CO KGAA	EUR	596,00	16 729,72	0,46
HERMES INTERNATIONAL	EUR	9,00	17 269,20	0,47

Inventaire du portefeuille au 29 décembre 2023 (suite)

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur boursière	% Actif Net
IBERDROLA SA	EUR	1 224,00	14 528,88	0,40
INDITEX	EUR	952,00	37 537,36	1,02
INFINEON TECHNOLOGIES AG-NOM	EUR	795,00	30 051,00	0,82
ING GROUP NV	EUR	3 031,00	40 997,31	1,12
IPSEN	EUR	25,00	2 697,50	0,07
KBC GROUPE	EUR	226,00	13 270,72	0,36
KERING	EUR	12,00	4 788,00	0,13
KONINKLIJKE AHOLD DELHAIZE	EUR	596,00	15 504,94	0,42
KONINKLIJKE KPN NV	EUR	3 987,00	12 431,47	0,34
LEG IMMOBILIEN SE	EUR	69,00	5 473,08	0,15
LOREAL SA	EUR	126,00	56 781,90	1,55
LVMH MOET HENNESSY LOUIS VUITTON SE	EUR	141,00	103 437,60	2,82
MERCEDES BENZ GROUP AG	EUR	539,00	33 714,45	0,92
MERCK KGAA	EUR	94,00	13 545,40	0,37
MTU AERO ENGINES HLDG AG	EUR	79,00	15 424,75	0,42
MUENCHENER RUECKVERSICHERUNGS AG-NOM	EUR	118,00	44 261,80	1,21
NESTE CORPORATION	EUR	422,00	13 643,26	0,37
NOKIA OYJ	EUR	3 262,00	9 965,41	0,27
NORDEA BANK ABP	EUR	769,00	8 662,02	0,24
NOVARTIS AG-NOM	CHF	151,00	13 784,41	0,38
NOVO NORDISK AS	DKK	239,00	22 381,75	0,61
PANDORA AB	DKK	121,00	15 147,42	0,41
PERNOD RICARD	EUR	86,00	13 738,50	0,37
PROSUS N V	EUR	358,00	9 660,63	0,26
PRYSMIAN SPA	EUR	672,00	27 666,24	0,75
PUBLICIS GROUPE	EUR	352,00	29 568,00	0,81
REMY COINTREAU	EUR	39,00	4 485,00	0,12
REPSOL	EUR	302,00	4 061,90	0,11
REXEL	EUR	357,00	8 842,89	0,24
SAFRAN	EUR	101,00	16 105,46	0,44
SANDOZ GROUP LTD	CHF	30,00	873,18	0,02
SANOFI	EUR	617,00	55 381,92	1,51
SAP SE	EUR	505,00	70 437,40	1,92
SCHNEIDER ELECTRIC SA	EUR	347,00	63 077,66	1,72
SIEMENS AG-NOM	EUR	390,00	66 268,80	1,81
SIEMENS HEALTHINEERS AG	EUR	139,00	7 311,40	0,20
SIGNIFY NV	EUR	140,00	4 244,80	0,12
SOCIETE GENERALE A	EUR	278,00	6 678,95	0,18
SOLVAY	EUR	175,00	4 852,75	0,13
STELLANTIS NV	EUR	867,00	18 332,72	0,50
STMICROELECTRONICS NV	EUR	555,00	25 110,98	0,68
SYENSQO SA	EUR	175,00	16 495,50	0,45
TELEFONICA SA	EUR	2 703,00	9 552,40	0,26
TELEPERFORMANCE SE	EUR	40,00	5 282,00	0,14

Inventaire du portefeuille au 29 décembre 2023 (suite)

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur boursière	% Actif Net
THALES SA	EUR	154,00	20 628,30	0,56
THYSSENKRUPP AG	EUR	642,00	4 052,30	0,11
TOTAL ENERGIES SE	EUR	1 261,00	77 677,60	2,12
UNICREDIT SPA	EUR	1 902,00	46 722,63	1,27
VEOLIA ENVIRONNEMENT	EUR	366,00	10 452,96	0,28
VINCI SA	EUR	340,00	38 658,00	1,05
VOESTALPINE AG	EUR	84,00	2 399,04	0,07
VONOVIA SE NAMEN AKT REIT	EUR	606,00	17 295,24	0,47
WIENERBERGER	EUR	93,00	2 810,46	0,08
WOLTERS KLUWER CVA	EUR	270,00	34 749,00	0,95
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé			-	-
Obligations et valeurs assimilées			1 023 045,03	27,89
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé			1 023 045,03	27,89
BONOS Y OBLIG DEL ESTADO 1.2% 31/10/2040	EUR	9 000,00	6 480,89	0,18
BONOS Y OBLIG DEL ESTADO 1.25% 31/10/2030	EUR	1 000,00	912,55	0,02
BONOS Y OBLIG DEL ESTADO 1.45% 31/10/2071	EUR	7 000,00	3 544,21	0,10
BUNDESREPUB DEUTSCHLAND 0% 15/08/2050	EUR	6 568,00	3 675,12	0,10
BUNDESREPUB DEUTSCHLAND 0.0% 15/02/2031	EUR	21 000,00	18 366,81	0,50
BUNDESREPUB DEUTSCHLAND 1.70% 15/08/2032	EUR	4 000,00	3 942,44	0,11
BUONI POLIENNALI DEL TES 0.9% 01/04/2031	EUR	37 000,00	31 413,05	0,86
BUONI POLIENNALI DEL TES 2.15% 01/09/2052	EUR	13 000,00	8 772,58	0,24
FEDERAL REPUBLIC OF GERMANY 0% 15/05/2035	EUR	37 000,00	29 163,77	0,79
FEDERAL REPUBLIC OF GERMANY 0.2% 14/06/2024	EUR	27 000,00	26 631,43	0,73
FEDERAL REPUBLIC OF GERMANY 0.5% 15/02/2028	EUR	35 000,00	33 217,13	0,91
FEDERAL REPUBLIC OF GERMANY 2.3% 15/02/2033	EUR	5 000,00	5 239,50	0,14
FEDERAL REPUBLIC OF GERMANY 2.5% 04/07/2044	EUR	13 000,00	13 598,78	0,37
FEDERAL REPUBLIC OF GERMANY 3.25% 04/07/2042	EUR	3 000,00	3 476,73	0,09
FEDERAL REPUBLIC OF GERMANY 4.75% 04/07/2040	EUR	4 000,00	5 448,20	0,15
FINLAND 0.05% 15/09/2028	EUR	4 000,00	3 688,25	0,10
FINNISH GOVERNMENT 0.0% 15/09/2030	EUR	5 000,00	4 271,95	0,12
FINNISH GOVERNMENT 0.5% 15/09/2029	EUR	10 000,00	9 060,73	0,25
FRANCE 0% 25/11/2030	EUR	12 000,00	10 260,24	0,28
FRANCE 0.5% 25/05/2040	EUR	3 451,00	2 400,40	0,07
FRANCE 0.5% 25/06/2044	EUR	12 576,00	7 907,20	0,22
FRANCE 0.50% 25/05/2029	EUR	40 000,00	36 640,66	1,00
FRANCE 0.75% 25/05/2028	EUR	6 000,00	5 661,84	0,15
FRANCE 1.25% 25/05/2034	EUR	34 516,00	30 599,68	0,83
FRANCE 1.5% 25/05/2031	EUR	32 000,00	30 508,46	0,83
FRANCE 1.5% 25/05/2050	EUR	7 148,00	5 259,64	0,14
FRANCE GOVT OF 0.75% 25/05/2053	EUR	13 000,00	7 359,69	0,20
FRANCE OAT 25/05/2045	EUR	10 000,00	10 634,52	0,29
FRENCH REPUBLIC 0.25% 25/11/2026	EUR	42 566,00	40 220,03	1,10
FRENCH REPUBLIC 0.5% 25/05/2026	EUR	22 000,00	21 134,66	0,58
FRENCH REPUBLIC 0.6% i 25/07/2034	EUR	20 000,00	21 806,52	0,59

Inventaire du portefeuille au 29 décembre 2023 (suite)

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur boursière	% Actif Net
FRENCH REPUBLIC 0.75% 25/05/2052	EUR	3 146,00	1 816,31	0,05
FRENCH REPUBLIC 1.25% 25/05/2036	EUR	1 684,00	1 438,38	0,04
FRENCH REPUBLIC 1.75% 25/05/2066	EUR	9 000,00	6 537,53	0,18
FRENCH REPUBLIC 2% 25/05/2048	EUR	1 000,00	839,98	0,02
IRELAND 0.2% 15/05/2027	EUR	10 000,00	9 384,53	0,26
IRISH 0.2% 18/10/2030	EUR	12 000,00	10 459,93	0,29
IRISH GOVT 0.55% 22/04/2041	EUR	2 000,00	1 408,83	0,04
ITALIAN REPUBLIC 0.5% 01/02/2026	EUR	55 000,00	52 549,53	1,43
ITALIAN REPUBLIC 0.95% 01/12/2031	EUR	69 000,00	57 511,26	1,57
ITALIAN REPUBLIC 3.8% 01/08/2028	EUR	30 000,00	31 538,86	0,86
ITALIAN REPUBLIC 4.45% 01/09/2043	EUR	6 000,00	6 293,08	0,17
ITALIAN REPUBLIC i 0.65% 15/05/2026	EUR	70 000,00	81 574,03	2,22
KINGDOM OF BELGIUM 0% 22/10/2031	EUR	3 122,00	2 582,49	0,07
KINGDOM OF BELGIUM 0.65% 22/06/2071	EUR	2 266,00	1 028,18	0,03
KINGDOM OF BELGIUM 0.8% 22/06/2027	EUR	10 000,00	9 567,92	0,26
KINGDOM OF BELGIUM 1.25% 22/04/2033	EUR	16 612,00	15 022,78	0,41
KINGDOM OF BELGIUM 1.6% 22/06/2047	EUR	9 000,00	6 854,35	0,19
KINGDOM OF BELGIUM 5.00% 28/03/2035	EUR	5 000,00	6 279,89	0,17
KINGDOM OF NETHERLANDS 0.5% 15/01/2040	EUR	7 000,00	5 222,53	0,14
KINGDOM OF NETHERLANDS 0.75% 15/07/2027	EUR	20 000,00	19 140,29	0,52
KINGDOM OF SPAIN 0% 31/01/2026	EUR	20 000,00	18 936,00	0,52
KINGDOM OF SPAIN 0% 31/01/2028	EUR	60 000,00	54 214,20	1,48
KINGDOM OF SPAIN 0.5% 30/04/2030	EUR	3 000,00	2 637,92	0,07
KINGDOM OF SPAIN 1% 31/10/2050	EUR	1 000,00	564,95	0,02
KINGDOM OF SPAIN 1.4% 30/04/2028	EUR	3 000,00	2 892,29	0,08
KINGDOM OF SPAIN 1.60% 30/04/2025	EUR	10 000,00	9 931,62	0,27
KINGDOM OF SPAIN 1.85% 30/07/2035	EUR	2 000,00	1 774,07	0,05
KINGDOM OF SPAIN 1.9% 31/10/2052	EUR	2 000,00	1 391,30	0,04
KINGDOM OF SPAIN 2.55% 31/10/2032	EUR	18 000,00	17 631,16	0,48
KINGDOM OF SPAIN 2.90% 31/10/2046	EUR	4 000,00	3 640,44	0,10
KINGDOM OF SPAIN 3.55% 31/10/2033	EUR	10 000,00	10 539,68	0,29
KINGDOM OF SPAIN 3.9% 30/07/2039	EUR	10 000,00	10 764,90	0,29
KINGDOM OF SPAIN 4.20% 31/01/2037	EUR	10 000,00	11 455,68	0,31
KINGDOM OF THE NETHERLANDS 0% 15/01/2052	EUR	4 000,00	2 059,40	0,06
NETHERLANDS GOVERNMENT 0% 15/07/2030	EUR	33 000,00	28 711,32	0,78
REPUBLIC OF ITALY 2.45% 01/09/2033	EUR	4 000,00	3 668,82	0,10
REPUBLIC OF AUSTRIA 0.5% 20/04/2027	EUR	10 000,00	9 476,35	0,26
REPUBLIC OF AUSTRIA 0.75% 20/03/2051	EUR	1 000,00	614,83	0,02
REPUBLIC OF AUSTRIA 1.5% 20/02/2047	EUR	8 000,00	6 253,42	0,17
REPUBLIC OF AUSTRIA 2.4% 23/05/2034	EUR	14 000,00	13 920,82	0,38
REPUBLIC OF AUSTRIA 3.15% 20/06/2044	EUR	1 000,00	1 060,22	0,03
REPUBLIC OF BELGIUM 0.4% 22/06/2040	EUR	9 000,00	6 021,28	0,16
REPUBLIC OF ITALY 1.5% 30/04/2045	EUR	15 000,00	9 552,81	0,26
REPUBLIC OF ITALY 2.45% 01/09/2050	EUR	3 000,00	2 223,74	0,06

Inventaire du portefeuille au 29 décembre 2023 (suite)

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur boursière	% Actif Net
REPUBLIC OF ITALY 3.1% 01/03/2040	EUR	2 000,00	1 794,06	0,05
REPUBLIC OF PORTUGAL 0.9% 12/10/2035	EUR	3 000,00	2 417,97	0,07
REPUBLIC OF PORTUGAL 1.15% 11/04/2042	EUR	2 587,00	1 892,67	0,05
REPUBLIC OF PORTUGAL 4.1% 15/02/2045	EUR	276,00	323,80	0,01
REPUBLIC OF PORTUGAL 5.65% 15/02/2024	EUR	10 000,00	10 524,44	0,29
SPAIN 1% 30/07/2042	EUR	5 000,00	3 370,45	0,09
SPANISH GOVERNMENT 0.85% 30/07/2037	EUR	6 000,00	4 436,08	0,12
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé			-	-
Titres de créances			-	-
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé			-	-
Titres de créances négociables			-	-
Autres titres de créances			-	-
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé			-	-
Organismes de placement collectif			334 274,08	9,11
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays			153 164,08	4,17
AFER-FLORE	EUR	856,00	138 098,48	3,76
OFI INVEST OBLIRÉA EURO	EUR	160,00	15 065,60	0,41
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'Union européenne			-	-
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de titrisations cotés			-	-
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de titrisations non cotés			181 110,00	4,94
WHITE KNIGHT IX COMPARTIMENT FCPI PARTS-A2	EUR	3 000,00	181 110,00	4,94
Autres organismes non européens			-	-
Opérations temporaires sur titres financiers			-	-
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension			-	-
Créances représentatives de titres financiers prêtés			-	-
Titres financiers empruntés			-	-
Titres financiers donnés en pension			-	-
Dettes représentatives de titres financiers donnés en pension			-	-
Dettes représentatives de titres financiers empruntés			-	-
Autres opérations temporaires			-	-
Opérations de cession sur instruments financiers			-	-
Contrats financiers			-	-
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé			-	-
Appel marge EUR G1	EUR	750,00	750,00	0,02
EURO STOXX 50 0324	EUR	2,00	-750,00	-0,02
Autres opérations			-	-
Autres instruments financiers			-	-

Inventaire du portefeuille au 29 décembre 2023 (suite)

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur boursière	% Actif Net
Créances			7 605,30	0,21
Dettes			-1 752,83	-0,05
Comptes financiers			135 489,50	3,69
ACTIF NET			3 668 772,31	100,00